

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 27 décembre 2018 - 19 Rabî` al-thani - N° 2099 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-JAPON

**Le ministre japonais des Affaires étrangères Taro Kono en visite officielle en Algérie**

P. 24



ALGÉRIE-MAURITANIE

**Lancement de la 1<sup>ère</sup> opération d'exportation de produits algériens vers la Mauritanie par voie terrestre**

P. 6

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION :

## Le Conseil constitutionnel rappelle les modalités de recours

*Le Conseil constitutionnelle a rappelé hier, dans un communiqué, les conditions et modalités de présentation de recours à l'occasion de l'élection en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévue le 29 décembre 2018.*

P. 4



### ÉDUCATION NATIONALE:

**Benghabrit : «La formation des nouvelles recrues suspendue durant les vacances»**

P. 3

### TRANSPORT AÉRIEN

**Air Algérie ouvre la ligne In Guezzam-Tamanrasset**

*La compagnie aérienne nationale Air Algérie a ouvert une desserte régulière entre la ville d'In Guezzam et Tamanrasset, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué.*

P. 4

### ARMÉE

**Gaïd Salah souligne «l'importance vitale» de la 4<sup>e</sup> RM dans la sécurisation du pays**

P. 3

### SANTÉ

**STRESS**  
Hommes et femmes ne réagissent pas de la même manière

P.p 12-13

### FOOTBALL

**COUPE D'ALGÉRIE (16<sup>es</sup> DE FINALE) : Les favoris pour confirmer leur statut, les "petits" en quête d'exploit**

*Les 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus à partir de demain, seront marqués par quatre affiches entre pensionnaires des Ligues 1 et 2 professionnelles, alors que les "petits" tenteront de réaliser l'exploit et poursuivre leur bonhomme de chemin.*

P. 22

CLÔTURE DE LA 27<sup>é</sup> FOIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE

**Des services pour booster la production nationale**

P. 7

**VACCIN ANTIGRIPPEL : Un nouveau quota de doses remis aux établissements de santé de proximité**

P. 24

TLEMCEN

## 4<sup>e</sup> rencontre régionale CNAS-Médecins prescripteurs

Sous le patronage du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), aujourd'hui à l'hôtel Re-

nissance de Tlemcen, la 4<sup>e</sup> rencontre régionale CNAS-Médecins prescripteurs placées sous le thème «Agissons en parfaite synergie pour un partenariat durable».



### TAMANRASSET

## Coup d'envoi du 19<sup>e</sup> salon national de l'artisanat saharien



La 19<sup>ème</sup> édition du salon national de l'artisanat saharien a été ouverte mardi à Tamanrasset, en présence des autorités locales. Placée sous le signe "Identité, coexistence et ouverture", cet événement national regroupe des exposants représentant près d'une vingtaine de wilayas du pays, en plus des artisans des pays du Mali et du Niger. La maison de l'artisanat de la capitale de l'Ahaggar a abrité, à l'occasion, divers stands reflétant le riche patrimoine artisanal, dédiés notamment aux produits de la bijouterie, de tissage et couture traditionnelles, de la poterie, d'ébénisterie, de la pâtisserie traditionnelle, de la maroquinerie, de la dinanderie, ainsi que des articles de l'école pilote de gemmologie de Tamanrasset. Devant s'étaler sur une semaine, cette manifestation prévoit également une session de formation de guides touristiques, une journée d'étude sur les métiers d'artisanat en direction des élèves des établissements scolaires. Coïncidant avec les vacances d'hiver

### DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN

## Spectacle chorégraphique Erakch

Le chorégraphe algérien Ahmed Khamis présentera son spectacle Erakch, demain vendredi 28 décembre à partir de 18h à la salle Ibn Khaldoun. L'événement est organisé par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger.



## Météo

Max Min

Alger	18°	06°
Oran	17°	07°
Annaba	18°	07°
Béjaïa	19°	07°
Tamanrasset	21°	04°

### PALAIS DES RAÏS

## Ateliers de peinture pour enfants



Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), organise durant les vacances scolaires d'hiver, des ateliers de peintures pour enfants assurés par l'artiste peintre Amina Lyyna Zebda. Au programme de ces ateliers qui se dérouleront tous les jours sauf le vendredi : Apprentissage des couleurs primaires et des couleurs secondaires, développement de l'imagination et la créativité des enfants, genres picturaux et création d'œuvres; la peinture d'histoire; la nature morte; le paysages et travaux manuels avec peinture; l'arbre aux fées; assiettes tropicales; masques; tortues Etc...

### LE 30 DÉCEMBRE AU PLAIS DE LA CULTURE

## Concert de L'Orchestre des Jeunes d'Algérie



L'Orchestre des Jeunes d'Algérie (OJA) donnera son premier Spectacle à l'issue de la résidence organisée à l'institut supérieur de musique, dimanche 30 décembre à partir de 18h sur la scène du Palais de la culture Moufdi Zakaria. Ce concert exceptionnel sera placé sous la direction du maestro Salim Dada. La réservation des places se fait au niveau de la Direction générale du département de la communication de l'ONDA, sis 121, rue Didouche Mourad, Alger.

### LES 3, 5 ET 7 JANVIER 2019

## Le groupe Tinariwen en tournée à Constantine, Alger et Annaba

Ambassadeur de la culture targui, le groupe mondialement connu, Tinariwen, animera trois concerts exceptionnels, le 03 janvier 2019 à la salle Ahmed Bey de Constantine, le 05 janvier 2019 à la salle Atlas de Bab El Oued et le 07 janvier 2019 à la salle Maghreb d'Oran.

## Horaire des prières

Jeudi 19 Rabî' al-thani 1440

Fajr	06:19
Dohr	12:49
Asr	15:21
Maghreb	17:43
Isha	19:09



### SÉTİF

## Lancement de la 1<sup>ère</sup> conférence régionale de préparation de la prochaine rentrée scolaire dans l'Est du pays

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> conférence régionale des wilayas dans l'Est du pays pour la préparation de la prochaine rentrée scolaire ont été lancés mardi au siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Sétif. Cette conférence de trois (3) jours, qui a été présidée par le secrétaire général du ministère de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a rassemblé les directeurs centraux, les directeurs de l'éducation ainsi que les chefs des services de l'organisation pédagogique, de la programmation et du suivi de 17 wilayas dans l'Est du pays. S'exprimant au cours d'un point de presse, tenu avant le lancement des travaux de cette conférence, M. Belabed a déclaré que le ministère de tutelle a décidé d'organiser trois (3) conférences régionales en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2019/2020. En plus de la conférence régionale de l'Est, a-t-il dit, deux autres conférences auront lieu le 31 décembre et le 6 janvier dans les régions Centre et Ouest du pays.

### TAMANRASSET

## 5<sup>es</sup> journées culturelles du Sud

L'Office national de la culture et de l'information (ONDA), en collaboration avec l'association «Sauver l'Imzad», organisent à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 31 décembre dans la wilaya de Tamanrasset, la 5<sup>e</sup> édition des journées culturelles du Sud.



### CHERCHELL

## Présentation du bilan de l'APC de Hadjeret Ennous

Le président de l'Assemblée populaire communale de Hadjeret Ennous, animera une rencontre avec les citoyens consacrée à la présentation du bilan de l'APC durant l'exercice 2018, cet après-midi à partir de 14h30 au niveau de la salle Ould Akhouch Djilali,



### LI AMNIKOUM

## Des consignes pour les utilisateurs de la voie publique en prévision des fêtes de fin d'année

En prévision de la fête du nouvel an 2019, l'émission «Li Amnikoum» de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera consacrée aujourd'hui à partir de 16h sur la chaîne 1, à la présentation de consignes au profit des utilisateurs de la voie publique.

## ARMÉE

## Gaïd Salah souligne «l'importance vitale» de la 4<sup>e</sup> Région militaire dans la sécurisation du pays

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné hier à Ouargla «l'importance vitale» de la 4<sup>e</sup> Région militaire et le «rôle majeur» de ses unités, implantées le long de la bande frontalière dans la sécurisation du pays contre toutes les menaces et tous les fléaux, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Votre rôle en tant que cadres au niveau de cette région militaire frontalière et au niveau de toutes les régions militaires, est un rôle intrinsèque sur plus d'un plan, car le cadre est le superviseur principal dans les limites de ses responsabilités. Il lui revient de veiller en permanence sur ses subordonnés dans tous les domaines du métier militaire», a-t-il affirmé dans une allocution d'orientation prononcée à l'occasion d'une rencontre avec le Commandement, les Etats-majors, les Commandants d'unités et les responsables des services de sécurité, organisée lors du quatrième et dernier jour de sa visite en 4<sup>e</sup> Région militaire.

Le vice-ministre de la Défense nationale a estimé, à ce propos et à titre d'exemple, que «la formation et la préparation au combat pourront atteindre leur finalité escomptée avec la participation d'une équipe d'encadreurs qui veillent à la concrétisation de tous les programmes tracés pour l'année de formation et de préparation au combat». La responsabilité de l'aboutissement de ces démarches, a-t-il poursuivi, «incombe à ces cadres chargés de cette noble mission. J'ai donné, ici, un seul exemple pour illustrer le rôle primordial assigné au cadre, et vous savez, sans doute, que les domaines du métier militaire sont multiples et très connexes, voire intégrés et complémentaires. Ainsi, cela vous appelle, chacun dans son poste de responsabilité et dans la limite de ses compétences, à œuvrer à ce que votre travail soit soigné, cohérent et perfectionné, et à renforcer votre motivation en puisant sa force dans la bonne synergie des efforts et de la jonction des objectifs des actions», a-t-il plaidé. Le Général de Corps d'Armée a mis l'accent sur



l'intérêt particulier qu'il accorde personnellement au «rehaussement du corps de bataille des Forces armées à des niveaux élevés et exceptionnels, à la hauteur des nobles missions assignées à l'ANP», réitérant l'importance de réunir toutes les conditions propices et les moyens nécessaires permettant d'asseoir un climat adéquat pour une meilleure vie professionnelle prometteuse et ce, au niveau de toutes nos unités implantées sur l'ensemble du territoire national». «Ceci est une bénédiction divine d'Allah, pour laquelle nous louons sa générosité et que nous voulons une motivation à aller de l'avant vers davantage de travail soutenu et fructueux», a-t-il ajouté.

Lors du quatrième et dernier jour de sa visite en 4<sup>e</sup> Région militaire, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a également inspecté quelques unités de la Région et a inauguré de nouvelles structures, indique la même source.

A l'entame et à l'entrée du siège du Commandement de la Région, le Général de Corps d'Armée a observé, en compagnie du Général-Major Hassan Alaimia, Commandant de la 4<sup>e</sup> Région militaire, un moment de

recueillement sur l'âme du Chahid «Chihani Bachir», dont le nom est porté par le siège de la Région, où il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorant sa mémoire et a récité la Fatihah sur son âme et sur celles des valeureux Chouhada. Le Général de Corps d'Armée a procédé, en outre, à l'inauguration de quelques structures administratives, à l'instar du nouveau siège du Commandement de la Région qui dispose de toutes les commodités du travail confortable. Il a inauguré l'hôpital militaire régional universitaire (140 lits) devant

réunir presque toutes les spécialités médicales et dont la réalisation s'inscrit dans le cadre de la politique de santé adoptée par le Haut Commandement de l'ANP afin d'assurer tous les soins médicaux aux personnels de la Région et à leurs familles et ce, sans recourir aux déplacements aux établissements hospitaliers dans le nord du pays. Il a visité les divers services et annexes de l'hôpital et s'est enquis, de près, des équipements modernes mis à disposition.

## UNIVERSITÉS

## Réception prochaine de la nouvelle faculté de médecine d'Oran

La nouvelle faculté de médecine d'Oran, d'une capacité de plus de 10.000 places pédagogiques, sera réceptionnée le 31 janvier 2019», a annoncé le wali, Mouloud Cherifi, lors d'une visite sur site. Le chantier a été totalement terminé et seuls les travaux d'aménagement de la voie d'accès à la faculté, notamment les trottoirs et l'éclairage public, sont en voie d'achèvement, ont assuré les responsables du projet, lancé en 2013 pour un coût global de près de 4 milliards DA. La nouvelle faculté de médecine d'Oran s'étale sur une superficie de 20 hectares à Haï Sabah (Oran-est), non loin de l'EHU (Oran-est), non loin de l'EHU (Oran-est). D'une capacité de 10.000 places pédago-

giques, le site comprend sept amphithéâtres et plus de 50 laboratoires des différentes spécialités médicales, ainsi qu'un auditorium de plus de 500 places. La faculté de médecine, le nouveau centre pour les grands brûlés et l'Institut d'oncologie, ainsi que l'EHU, situés dans le même périmètre, constitueront le nouveau pôle médical d'Oran. Concernant les préparatifs des Jeux méditerranéens de 2021, le wali a donné le coup d'envoi de trois projets. Le premier projet, qui s'étale sur 15 km, concerne l'aménagement urbain du périmètre immédiat des sites dédiés aux Jeux Méditerranéens, au niveau de Belgaid, notamment la réfection

des routes et des différents réseaux, l'aménagement des carrefours et des espaces verts. Le tracé comprendra une piste cyclable, la première du genre à l'échelle nationale, des aménagements au niveau des boulevards Millenium et Belgaid, la réfection de la signalisation routière et lumineuse, ainsi que l'embellissement du périmètre par des espaces verts et la plantation d'arbres. Le projet nécessitera 2,58 milliards DA, dont une première tranche d'un milliard DA a été déjà dégagée. Le chantier sera livré dans un délai de 18 mois. Par ailleurs, trois autres projets ont été lancés au niveau de la pêcherie d'Oran. Le premier concerne l'aménagement

de l'esplanade de la pêcherie, sur une superficie de 2.100 m<sup>2</sup>. Les travaux devront s'étaler sur quatre mois pour une enveloppe de 22 millions DA. Non loin de l'esplanade, qui comprendra des promenades et d'autres commodités, une route menant au fort de Santa Cruz sera réalisée dans un délai de cinq mois pour un coût de 98 millions DA. Sur le même site également, un projet d'aménagement du «Talus Pentu» a été lancé et comprendra des espaces verts et de détente ainsi qu'une promenade. «Ces projets entrent dans le cadre des préparatifs des Jeux Méditerranéens de 2021 et concernent des travaux d'embellissement d'Oran afin de la rendre plus

## EDUCATION NATIONALE: Mme Benghabrit: «La formation des nouvelles recrues suspendue durant les vacances»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a fait état, hier à Alger, de la suspension de la session de formation des nouveaux professeurs pour qu'elle reprenne après les vacances d'hiver, et ce «à la demande des professeurs concernés».

«La formation continue des nouveaux professeurs sera suspendue à partir de jeudi (demain), et ce, à la demande des concernés, elle reprendra après les vacances d'hiver», a expliqué la ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans nombre d'établissements scolaires à Alger pour s'enquérir du bon déroulement de la formation des nouvelles recrues, de la formation spécialisée des inspecteurs, et de l'état d'avancement des cours de soutien destinés aux élèves qui passeront les examens de fin de cycles scolaires. Mme Benghabrit a estimé que la demande exprimée par ces professeurs pour la suspension de la formation durant les vacances était logique, eu égard «des efforts considérables fournis avec les élèves tout le long du premier trimestre, lequel a été sanctionné par des résultats acceptables».

Pour rappel, plus de 18.000 nouveaux enseignants bénéficient de la formation continue après leur réussite au concours de recrutement des professeurs d'enseignement primaires (PEP), organisé en juin 2018, en sus des professeurs ayant été convoqués à partir de la plateforme maintenue ouverte par le ministère de l'Education nationale».

attractive», a indiqué le wali, lors d'un point de presse, ajoutant que ces projets ont pu être lancés avec plus de 3 milliards de DA dégagés à cet effet. Le responsable a souligné que «le site de la pêcherie, à la fin des travaux et avec celui de la Marina d'Oran, deviendra une véritable attraction touristique intégrée». Ces projets seront réalisés selon les normes de qualité supérieures et internationales, avec toutes les techniques modernes, «afin de donner à Oran le véritable visage qui lui sied, une ville méditerranéenne digne de ce nom», a-t-il indiqué, assurant que l'ouverture de tous ces projets se fera au début de la prochaine saison estivale.

## AGRICULTURE: Bouazghi fait état d'une abondance de fruits en 2018

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a fait état, mardi à Alger, d'une abondance de fruits avec une moyenne de 40 kg/personne par an, ajoutant que la production locale couvrait à 100% les besoins des citoyens.

Cette quantité inscrit l'Algérie dans la liste des pays consommateurs de fruits, a avancé M. Bouazghi dans son intervention à l'occasion de l'ouverture de la rencontre nationale sur la filière arbres fruitiers, à laquelle ont assisté les Directeurs des services agricoles et les présidents des Conseils interprofessionnels de la branche Arboriculture fruitière et des opérateurs économiques.

En 2017, l'Algérie a exporté 409 tonnes de fruits notamment vers la Thaïlande, l'Espagne, le Vietnam et la Russie, a-t-il rappelé, ajoutant que ce résultat est le fruit de la politique de développement agricole mise en œuvre par le secteur.

Cette politique, poursuit le ministre, «a donné lieu à une amélioration notable en termes de production et d'offre agricole notamment en ce qui concerne les récoltes stratégiques permettant de couvrir les besoins alimentaires des Algériens en s'appuyant sur la production locale et ce afin de réduire le volume d'importation, diversifier la production en quantité et en qualité avec des avantages relatifs et compétitifs et renforcer les fondements d'un développement durable susceptible de créer des opportunités d'exportation».

Adoptée depuis 2000, cette politique tend à couvrir les besoins alimentaires des citoyens, élever les capacités de production à travers la création de nouveaux terrains mis en valeur, l'extension des superficies irriguées, la rationalisation de l'utilisation d'eau, le renforcement des exportations et des capacités de transformation, de conserve et de stockage dans les chambres froides et ce pour garantir une meilleure régulation de produits et maîtriser les fluctuations des prix, a-t-il expliqué.

Cette série de mesures mises en œuvre par le secteur sur tous les niveaux «a permis d'atteindre «des résultats probants», a-t-il mis en avant, soulignant dans ce sens, que «nos marchés sont approvisionnés régulièrement et connaissent une disponibilité en matière de produits agro-alimentaires de base, enregistrant parfois des excédents pour certains produits, ce qui a ouvert des horizons pour accéder au marché international».

Occupant une place importante dans la politique agricole, la filière Arboriculture fruitière en Algérie est caractérisée par sa diversité, a-t-il mis en exergue. A ce propos, M. Bouazghi a fait savoir que la surface boisée en arbres fruitiers était de l'ordre de 154.000 hectares en 2000 passant à 262.000 hectares en 2018, soit une hausse de 70 %, a ajouté M. Bouazghi, précisant que les arbres occupent 3% de la superficie arables cette année. Cette filière offre plus de 1,6 millions de postes d'emploi permanent et saisonnier outre de nombreuses entreprises activant dans les secteurs de la mise en valeur, le conditionnement et l'industrie manufacturière. Concernant la production, les statistiques de 2018 révèlent que la production a atteint 16.892.480 quintaux contre 4.523.370 quintaux en 2000, soit une hausse de 273 %, a-t-il ajouté. Au plan économique, la valeur de production de la filière des arbres fruitiers s'est élevée à 19,7 milliards DA en 2018 contre 121,6 milliards DA en 2010, soit une hausse de 63 %.

Cette valeur représente 8 % de la valeur de la production agricole globale en 2018.

Ala lumière de ces résultats réalisés, le ministre a mis en valeur le rôle agricole, économique et social de cette filière à travers sa contribution à l'autosuffisance en fruits crus et transformés ainsi que le développement du secteur de l'agroalimentaire et la valorisation des zones montagneuses et les zones à climat local, outre la production d'excédents destinés à l'exportation.

Par ailleurs, le ministre a rappelé les investissements «considérables» réalisés par l'Etat, citant les infrastructures dans les zones rurales, l'aménagement des superficies irriguées, le boisement des arbres fruitiers dans des superficies importantes, la mise en place de pépinières, le développement de la mécanisation de l'agriculture ainsi que la mise en place de matériel de transformation et de stockage. Il a appelé tous les responsables aux niveaux central et local, dont les centres de recherche, de formation et de vulgarisation à soutenir cette filière stratégique, vu son importance pour l'économie nationale.

## RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION : Le Conseil constitutionnel rappelle les modalités de recours

Le Conseil constitutionnelle a rappelé hier, dans un communiqué, les conditions et modalités de présentation de recours à l'occasion de l'élection en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévue le 29 décembre 2018.

«Le Conseil constitutionnel rappelle aux candidats et aux candidats à l'élection portant renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation, prévue samedi 29 décembre 2018, qu'en vertu des dispositions de l'article 130 de la loi organique relative au régime électoral, qu'ils ont le droit de contester les résultats du scrutin en introduisant un recours par simple requête déposée au greffe du Conseil constitutionnel suivant les conditions découlant des règles de forme et de fond contenues à l'article 130 susvisé, aux articles 49 et 50 du Règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel ainsi qu'à l'article 28 du décret exécutif n° 18-293 du 21 novembre 2018 relatif à l'élection des membres élus du Conseil de la Nation», indique la même source. Concernant les conditions de forme, le Conseil constitutionnel souligne que «le requérant doit être candidat à l'élection portant renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation qui aura lieu le 29 décembre 2018 dans la wilaya concernée».

«Le recours doit être déposé par le candidat requérant directement auprès du greffe du Conseil constitutionnel dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires par le Conseil constitutionnel», relève-on, ajoutant que «dans le cas où le requérant dépose un représentant pour déposer



le recours en son nom et place auprès du greffe du Conseil constitutionnel, il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que le dépositaire soit muni d'une délégation l'habilitant à cet effet».

Le Conseil constitutionnelle rappelle que la requête doit être présentée en langue arabe et comporter le nom, prénom(s), profession, domicile et signature du requérant, la mention de l'Assemblée populaire communale ou de l'Assemblée populaire de wilaya à laquelle appartient le requérant.

S'agissant des conditions de fond, le Conseil constitutionnelle indique que le requérant «est tenu d'exposer

dans sa requête, l'objet ainsi que les moyens et les motifs au soutien de son recours, de joindre les documents justificatifs à l'appui de son recours, tout en signalant que le Conseil constitutionnel statue sur les recours dans un délai de trois (3) jours francs conformément à l'article 131 alinéa 1er de la loi organique relative au régime électoral».

Le Conseil constitutionnel invite, en outre, les candidats à consulter son site internet <http://www.conseil-constitutionnel.dz> ou appeler aux numéros de téléphone 021790088, 021790041 pour avoir de plus amples informations.

## TOURISME: Nécessité d'encourager le tourisme interne par des prix concurrentiels

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a mis l'accent, hier à Alger, lors de la signature d'une convention entre le groupe Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) sur la nécessité d'encourager le tourisme interne dans les différentes régions du pays pour permettre aux Algériens de passer leurs vacances dans leur pays à des prix concurrentiels.

Le ministre a indiqué que la convention entre le groupe HTT et l'UGTA porte sur le soutien à la saison hivernale, saharienne, thermale et écologique, en permettant aux Algériens de passer leurs vacances dans leur pays et de bénéficier de réductions dans les hôtels publics allant de 20 % à 30 %.

Dans ce cadre, M.

Benmessaoud a rappelé «la première convention signée, le 12 juin dernier, entre les deux parties et qui a permis à des milliers d'Algériens de passer leurs vacances dans les régions cotoières durant la saison estivale à des prix abordables», indiquant que «des conventions similaires seront signées avec la Fédération nationale des hôteliers (FNH) pour proposer des prix concurrentiels aux touristes de l'inté-

rieur du pays».

A cet effet, le premier responsable du secteur a mis l'accent sur l'importance des réductions sur les prix des billets d'avion à destination du sud, rappelant que «les touristes qui optent pour cette destination pour passer leurs vacances d'hiver, bénéficient de réductions de 50 % du billet d'avion».

Par ailleurs, il a insisté sur l'impératif «d'améliorer les prestations au niveau des structures et établissements hôteliers et d'assurer l'activité culturelle et de loisirs», qualifiant les régions du Sud de «pôle touristique par excellence, de par ses atouts diversifiés et attractifs». Le ministre a souligné que les acquis en matière de développement socioéconomique ont été réalisés à la faveur du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika visant la relance de l'économie nationale, et aux grands moyens mobilisés pour garantir cette croissance, M. Benmessaoud a rappelé, par la même occasion, que son secteur oeuvrera à «la consécration de ces réalisations à travers la création de richesses et de postes d'emploi». Les assises nationales du tourisme qu'abritera Alger, mi-janvier prochain, constitueront «une occasion pour évaluer le schéma d'orientation de l'aménagement touristique à l'horizon 2030, et s'enquérir des tranches réalisées jusqu'à la matrice de promotion du tourisme depuis l'adoption de ce plan en 2008», a soutenu le ministre de tutelle.

Cette rencontre constitue, par ailleurs, «une opportunité pour parvenir à des recommandations dévoilant les carences et les déséquilibres jusqu'ici enregistrés, et en mesure de se rattraper et se hisser au niveau des développements qui connaît le secteur du tourisme», a souligné le ministre, mettant l'accent sur «l'importance de la réactivation de l'ensemble des formules touristiques permettant d'aboutir à une vision qui prendrait en considération dans le futur les nombreux atouts naturels, civilisationnels et cul-

turels que recèle notre pays».

De son côté, le Secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said a souligné l'intérêt que revêt «cette convention devant constituer également une opportunité pour soutenir le partenariat avec le syndicat et l'ensemble des secteurs pour laisser les Algériens profiter de leurs vacances à l'intérieur de leur pays et découvrir ses différentes régions, se côtoyer davantage, renforcer l'activité économique et promouvoir l'aspect socio-culturel».

Cette convention, signée par le président directeur général (PDG) du groupe HTT, Lazher Bounafaa, et le secrétaire national chargé des relations générales à l'UGTA, Guettiche Ahmed, a pour objectif de «reconstruire le tissu social, renforcer la solidarité entre les différentes franges de la société et soutenir les valeurs humaines d'autant que l'activité touristique contribue grandement à la consolidation des liens de fraternité et de solidarité entre les membres de la société partout sur le territoire national», a-t-il conclu.

APS

## PROGRAMME DE LOGEMENTS 2015-2019: Plus d'un million d'unités réceptionnées jusqu'à décembre 2018

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé, mardi à Alger que 1.128.424 logements sur un total de 2.153.668 unités inscrites au titre du programme quinquennal 2015-2019 ont été réceptionnés jusqu'au 24 décembre 2018 à l'échelle nationale.

Lors d'un exposé devant les membres de la commission de l'Habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire de l'APN, M. Temmar a indiqué que 1.128.424 logements sur un total de 2.153.668 unités inscrites au titre dudit programme quinquennal, ont été réceptionnés jusqu'au 24 décembre 2018, précisant que 733.440 autres unités étaient actuellement en cours de réalisation et 291.804 autres à l'arrêt. Evoquant l'avancement des projets de logement, le ministre a fait état d'un taux «considérable» durant les quatre premières années (2015-2018), précisant que programme quinquennal a été réceptionné à 52% alors que 34% des logements sont en cours de réalisation. Il a ajouté que les chantiers non lancés concernent les 14% restants. La cadence de réalisation des logements a connu un bond qualitatif, avec une moyenne annuelle de 280.000 unités réalisées, a-t-il poursuivi. Le budget consommé durant la période 2015-2018 était de 2.065,43 milliards de dinars, à raison de 550,78 milliards de dinars/an, a précisé le ministre. M. Temmar a dévoilé un autre programme de réalisation de 180.000 logements pour l'exercice 2019, dont les travaux de réalisation débuteront durant le premier semestre 2019, notant qu'il s'agit de 90.000 logements AADL, 40.000 logements ruraux et 50.000 logements promotionnels aidés (LPA).

Le programme de logements pour la période 2015-2019 comprend 698.739 logements publics locatifs (LPL) (32%) et 470.000 logements AADL (22%), auxquels s'ajoutent 90.000 unités inscrites au titre du programme de 2019 et 681.898 logements ruraux (40.000 unités supplémentaires pour l'année 2019) et 253.031 logements promotionnels aidés (LPA) (50.000 unités supplémentaires pour l'année 2019) et 50.000 logements promotionnels publics (LPP).

M. Temmar a fait savoir qu'un important programme de lotissements sociaux avait été consacré au profit des habitants des wilayas du Sud et des Hauts-plateaux avec la création de plus de 270.000 lots de ter-



rain au niveau de 10 wilayas du Sud et 19 wilayas des Hauts-plateaux, suivant les spécificités de ces régions et le mode de vie de leurs populations.

Dans ce cadre, une enveloppe de 17,1 milliards DA a été débloquée pour la période de 2015 à 2018 à laquelle s'ajoute un montant supplémentaire de 35 milliards DA, arrêté fin 2018 pour la prise en charge des travaux d'aménagement de 126.000 lots.

Precisant que pour l'année 2019, un montant de 05 milliards DA a été alloué pour l'aménagement de 18.000 lots de terrain, le ministre a souligné que l'Etat avait consacré des montants considérables, dans le cadre du Fonds commun de collectivités locales (FCCL), pour la prise en charge des lotissements restants.

Concernant l'aménagement des agglomérations rurales, M. Temmar a évoqué l'allocation de 28 milliards DA dans le cadre du programme supplémentaire 2018 en faveur des wilayas du Sud et des Hauts-plateaux pour la prise en charge de plus de 96.000 unités de logement.

Au titre du programme 2019, un montant de 10 milliards DA a été débloqué pour la prise en charge de 34.200 logements. Plus de 20.000 souscripteurs parmi les membres de la communauté algérienne établis dans 93 pays ont exprimé leur souhait de bénéficier des logements promotionnels publics (LPP) qui leur seront destinés, a affirmé le ministre. Concernant les recours, quelque 54.460 recours ont été enregistrés, dont 18.226 ont été acceptés, 3.273 autres acceptés sous réserves et 15.833 en cours d'examen, en attendant l'an-

nonce des résultats fin mars 2019.

Le nombre de souscripteurs à la formule location-vente est de 561.384, a indiqué le ministre, rappelant l'inscription, au titre de l'exercice 2019, d'un programme de 90.000 logements, ce qui permet la prise en charge de l'ensemble des souscripteurs en attendant de s'assurer définitivement de leur éligibilité. M. Temmar a fait part d'une décision pour la prise en charge des souscripteurs inscrits en 2001-2002 ayant atteint 70 ans dans le cadre de la Kafala, vu l'ancienneté de leurs demandes, rappelant que pendant près de 10 ans (2004-2013) aucun nouveau programme n'avait été enregistré. Il a ajouté que le secteur a accordé le choix des sites, en prenant en considération la date du dépôt, la distance entre le lieu de travail et le lieu de résidence, la disponibilité des logements au niveau des différents sites et la disponibilité du foncier. Le lancement d'une nouvelle application dont l'accès se fait par un mot de passe, permettant au souscripteur de suivre son dossier et le taux d'avancement des travaux dans son site, en sus de lui permettre d'accomplir les procédures à distance.

Le ministre a cité le lancement d'une nouvelle application, dont l'accès se fait par un mot de passe, permettant au souscripteur de suivre son dossier et le taux d'avancement des travaux dans son site, en sus de lui permettre d'accomplir les procédures à distance. Concernant les entreprises ayant accusé du retard dans la réalisation des projets, M. Temmar a fait état de la résiliation des contrats de près de

10.000 logements dont la réalisation est confiée à 8 entreprises, dont 4 étrangères dans les wilayas de Biskra, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Guelma, Mascara, Tissemsilt et Ain Defla.

Le problème du foncier a été réglé dans la majorité des wilayas à l'exception d'Alger et Tizi-Ouzou où des efforts consentis pour y remédier, a-t-il observé. Un programme de rattrapage de 93 milliards de dinars a été consacré à l'aménagement des logements finalisés ou en voie de finalisation, toutes formules confondues, à travers les différentes wilayas, a-t-il indiqué ajoutant qu'une enveloppe de 80 milliards de dinars a été allouée à la prise en charge de quelques 190.000 logements publics, en termes d'aménagement extérieur et de réalisation de réseaux et de voiries divers (VRD) pour la période 2015-2018. En dépit de la conjoncture financière difficile, ce montant «colossal» a été consacré à l'aménagement extérieur des logements publics et à leur raccordement aux réseaux d'eau, d'assainissement, de gaz et d'électricité et de fibres optiques, a-t-il déclaré.

Evoquant l'éradication de l'habitat précaire, le ministre a indiqué que le recensement national de l'habitat précaire a fait ressortir 560.000 habitations, ajoutant qu'un programme de 388.045 LLP a été inscrit pour l'éradication de l'habitat précaire ainsi que 95.000 subventions pour la restauration suivant les demandes déposées au niveau de la wilaya.

Dans le même cadre, le ministre a également fait état de 318.394 logements locatifs publics réalisés, 67.342 autres en cours de réalisation, en sus d'un lot de 2.309 logements dont les travaux n'ont pas encore démarrés.

Concernant le parc immobilier locatif de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) qui gère 1.202.682 logements dont 1.144.440 unités et 58.542 locaux, le ministre a précisé que ce parc compte à ce jour 720.189 logements (attribués avant 2004) éligibles à la cession, dont 226.852 logements cédés. Le montant des cessions a atteint 48,75 milliards DA, a-t-il ajouté.

## INVESTISSEMENT DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

**Mme Zerouati:  
«L'Algérie dispose des ressources susceptibles de la promouvoir en une destination attractive»**



L'Algérie dispose de ressources «susceptibles de la promouvoir en une destination attractive» pour l'investissement dans l'économie circulaire, appelée à un rôle d'importance dans le développement de l'économie nationale hors hydrocarbures, a affirmé la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zahra Zerouati, au cours d'une rentrée organisée hier dans la wilaya de Blida.

«L'Algérie produit un volume de 34 millions de tonnes de déchets/an, et est appelée à atteindre les 70 millions de tonnes à l'horizon 2035, dont un taux de 50 % est recyclable (plastique, déchets ménagers et assimilés)», a souligné Mme. Zerouati dans son allocution à la clôture des premières assises régionales Centre-ouest sur l'économie circulaire. Une situation qui, selon elle, en appelle à l'impératif d'investir dans cette réserve «en tant que source de richesse génératrice d'emplois», a-t-elle estimé, soulignant, par là, «le rôle important dévolu à l'économie circulaire et au recyclage dans la promotion d'une économie nationale hors hydrocarbures», a-t-elle indiqué. La ministre a fait part, à ce propos, de l'initiative du ministère de tutelle d'organiser des rencontres régionales préparatoires pour les Premières assises nationales de l'économie circulaire, en février prochain. La rencontre de Blida étant la première du genre, qui vise, a-t-elle dit, «la mise au point d'une feuille de route pour lancer les bases de ce projet ambitieux, en collaboration avec toutes les parties concernées», a-t-elle fait savoir. Au terme de cette manifestation, ayant englobé neuf ateliers de travail axés sur trois thèmes principaux relatifs à la production durable propre, la consommation durable, le recyclage et la valorisation des déchets et leur transformation en matières premières, les intervenants se sont accordés sur l'impératif d'apporter des «facilitations au profit des promoteurs de projets désireux d'investir ce domaine, notamment concernant la baisse du taux d'intérêt des crédits alloués».

Des recommandations ont axé sur la nécessité de réduire des taxes sur les intérêts des sociétés du domaine, parallèlement à l'élargissement des délais de remboursement des crédits qui leur sont alloués. Une proposition a été, en outre, faite en vue de privilégier les porteurs de projets dans l'économie circulaire, en matière de foncier industriel. La législation régissant le secteur n'a pas été mise en reste, puisqu'une recommandation a été émise en vue d'une révision du décret exécutif relatif au Plan directeur de gestion intégrée des déchets, pour y introduire l'économie circulaire, et ce parallèlement à la révision de la loi 19.01 datée de 2001, relative à la gestion, contrôle et élimination des déchets. Près de 400 personnalités, entre experts, académiciens, représentants de différents départements ministériels concernés, et autres opérateurs économiques et associations professionnelles, ont pris part à ces premières assises régionales appelées à être suivies par des rencontres régionales préparatoires pour les Premières assises nationales de l'économie circulaire.

## ÉNERGIES ALTERNATIVES ET AGRICULTURE : Opportunité pour rapprocher les vues et proposer des solutions intelligentes

Les participants à une rencontre sur «L'usage des énergies alternatives dans l'agriculture abritée, hier par l'Unité de développement des équipements salaires (UDES) de Bou Ismail (Tipasa), ont mis l'accent sur l'impératif de rapprocher les vues en proposant des solutions intelligentes pour l'adoption d'une technologie propre à moindre coût. «Il est temps de passer à la pratique», ont soutenu les intervenants lors de cette rencontre, organisée à l'initiative du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et de la Chambre d'agriculture de la wilaya, précisant qu'il est nécessaire de présenter aux agriculteurs des «modèles de pro-

jets concrets dans ce domaine, faire un diagnostic de leurs problèmes sur le terrain, avant de leur proposer des solutions pratiques et intelligentes basées sur une technologie propre de moindre coût.» Des solutions doivent être particulièrement adaptées à la wilaya de Tipasa, ont estimé certains intervenants de la table de la rencontre, du fait qu'elle a été sélectionnée wilaya pilote pour le lancement de projets en économie verte. Il s'agit en l'occurrence, selon Noureddine Yassâa, directeur général du CDER, de «proposer aux investisseurs agricoles des applications technologiques en matière d'énergies renouvelables ayant prouvé leur efficacité sur le terrain», tout en les accompagnant dans leur exploitation, a-t-il précisé. Il a fait cas, à ce titre, de l'exploitation actuellement de 400 pompes d'eau des puits fonctionnant à l'énergie renouvelable, dans les Hauts plateaux et dans l'extrême sud du pays. Assurant, en outre, la disponibilité des chercheurs algériens du domaine à contribuer à la mise en œuvre du programme gouvernemental visant à atteindre deux millions d'hectares de terres agricoles irriguées à fin 2019 à travers de nombreux projets pilotes relatifs, entre autres, au séchage des légumes et aux pompes intelligentes, a-t-il indiqué.

## ALGÉRIE-ARGENTINE Installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Argentine»



Un groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Argentine» a été installé, hier au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le but d'échanger les expériences et de développer l'action commune, indique un communiqué de l'APN.

La cérémonie d'installation a été présidée par Abdelhamid Si Affif, président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, en présence de l'ambassadeur d'Argentine à Alger, Ruben Buira, de la présidente du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Argentine» et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères.

Intervenant à cette occasion, M. Si Affif a salué les relations historiques qui lient les deux pays et réaffirmé «l'attachement de l'Algérie à hisser les relations bilatérales au niveau d'une coopération fructueuse qui serve les intérêts des deux pays dans divers domaines, rappelant les concertations «importantes» menées par les responsables des deux pays en 2005 lors du sommet Monde arabes-Amérique latine, à l'occasion de la visite d'Etat effectuée par le président de la République d'Argentine en Algérie en 2008, sanctionnée par la signature des cadres de coopération dans les domaines nucléaire, la communication et la santé.

Au niveau parlementaire, M. Si Affif a insisté sur le rôle des groupes parlementaires d'amitié dans «la valorisation des résultats de la coopération et la création de davantage d'opportunités de rapprochement, notamment au sujet des questions d'intérêt commun», précisant que «l'Algérie accorde désormais, suite à la révision de la Constitution initiée par le président de la République en 2016, un grand intérêt à la diplomatie parlementaire en tant qu'outil alternatif à la diplomatie officielle».

Pour sa part, le diplomate argentin a exprimé son admiration de l'expérience diplomatique algérienne, saluant «la diversité et la richesse des ressources dont dispose l'Algérie dans plusieurs domaines», proposant «un programme d'action au groupe parlementaire d'amitié Algérie-Argentine pour l'échange d'expériences et le développement de l'action commune».

## ALGÉRIE - MAURITANIE Lancement de la 1<sup>ère</sup> opération d'exportation de produits algériens vers la Mauritanie par voie terrestre

Le ministre du Commerce, Said Djellab a donné, hier à Alger, le coup d'envoi de la première opération d'exportation par voie terrestre de 400 tonnes de produits algériens vers Nouakchott (Mauritanie).

Le convoi de 24 camions transporte 400 tonnes de produits algériens dont des produits agricoles (220 tonnes), électroménagers (40 tonnes), alimentaires (120 tonnes) et sanitaires (20 tonnes).

La cargaison devra arriver à Nouakchott dans 10 jours.

Dans ce cadre, le ministre a annoncé qu'une «opération d'envergure» aura lieu avant la fin 2018, portant exportation de matériaux de construction (120 camions) vers le Niger à partir de la wilaya de Tamanrasset.

La dynamique d'exportation en Algérie est «un fait» grâce aux «efforts conjugués et la coordination administrative entre les ministères concernés», a-t-il souligné.

Dans le même contexte, M. Djellab a fait état d'une autre opération d'exportation vers Nouakchott et Dakar (Sénégal) programmée pour les prochains 15 jours.

Par ailleurs, le ministre a mis en avant qu'en 2018 le produit algérien avait été favorablement accueilli par les pays ayant vu l'organisation des salons de produits algériens, ajoutant que son département ministériel avait mené une étude sur les stratégies nationales pour la diversification des exportations 2019-2023 qui est actuellement dans sa phase finale.

Rappelant l'organisation de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, laquelle a débouché sur des recommandations, le ministre a relevé que ce travail réalisé sera couronné par une feuille de route en 2019 qui



comprendra plusieurs activités, y compris la formation aux opérateurs économiques, notamment ceux qui exportent, l'encouragement des entreprises exportatrices disposant de réseaux de distribution à l'étranger, outre le lancement d'une invitation à l'adresse des grands distributeurs issus de l'Afrique et d'autres pays à la Foire de la production algérienne qui sera organisée en octobre 2019 pour connaître le produit algérien.

Le ministre avait récemment révélé que plus d'une cinquantaine de contrats d'exportation avaient été signés lors des salons des produits algériens, organisés cette année à l'étranger et que des négociations sont en cours pour la signature d'autres accords. A rappeler que des salons des produits algériens ont été organisés en 2018, aux

Etats-Unis, Belgique, Gabon, Sénégal, Qatar et en Egypte et que les pays hôtes de ces expositions sont choisis notamment sur la base de l'étude des besoins des marchés de ces pays avec une préférence évidente pour les pays africains.

A cet égard, M. Djellab avait déclaré «On va continuer notre tournée en Afrique.

Entre 2019 et 2020, nous comptons organiser 25 salons des produits algériens dans des pays africains.

Tous les pays du monde veulent placer leurs produits sur le marché africain.

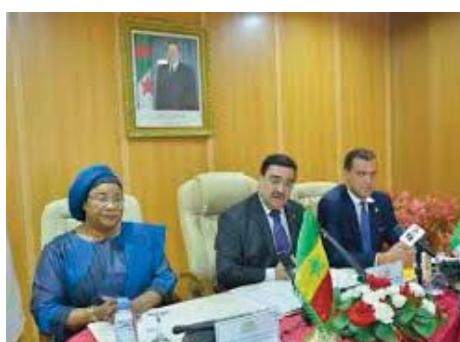
Il est temps que nous le fassions». Répondant aux questions de la presse, M. Djellab a précisé que la valeur des exportations hors hydrocarbures, s'élèvera à 2,8 mds USD, voire même 2,9 mds USD fin 2018.

## ALGÉRIE - SÉNÉGAL Installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Sénégal»

Un groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Sénégal» a été installé mardi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) en vue de «consolider les liens d'amitié, rapprocher les vues et mettre en place un cadre approprié pour la coordination et l'action commune», a indiqué un communiqué de l'APN.

La cérémonie d'installation a été présidée par Abdelhamid Si Affif, président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, en présence de l'ambassadrice de la République du Sénégal, Mme Anta Coulibaly Diallo.

Dans son allocution, M. Si Affif a déclaré qu'«en sus des liens d'amitié liant l'Algérie et le Sénégal, plusieurs indicateurs affirment qu'il y a orientation réelle auprès des deux pays vers le renforcement de leurs relations bilatérales notamment dans les domaines économique et



commercial, en témoigne la signature des mécanismes de partenariat en 2016, l'ouverture d'une ligne aérienne hebdomadaire Dakar-Alger pour le transport de marchandise depuis 2016, la participation en 2015 du Forum des chefs d'entreprises (FCE) au Forum économique de Dakar et la forte présence de l'Algérie en novembre 2018 à la 27ème édition de la Foire internationale de Dakar».

«Le président de la République, Abdelaziz

Bouteflika n'a eu de cesse de mettre l'accent sur la dimension africaine dans la politique étrangère de l'Algérie et le soutien et la solidarité avec les peuples africains à travers l'effacement total des dettes en faveur des pays africains», a indiqué M. Si Affif.

Au volet parlementaire, M. Si Affif a exprimé son souhait de voir l'installation de ce groupe contribuer «à la consolidation des liens d'amitié, le rapprochement de vues et la mise en place d'un cadre

adéquat pour la coordination et l'action commune outre la redynamisation de la diplomatie parlementaire, à laquelle l'Algérie accorde une place de choix dans sa Constitution».

Le président de la Commission a mis l'accent sur la nécessité de «réactiver les institutions parlementaires africaines, en tête desquelles le parlement panafricain pour que les parlementaires africains soient au cœur des questions intéressant les peuples de la région, tel que la lutte contre le terrorisme, le crime transfrontalier, la migration et le développement».

Pour sa part, l'ambassadrice du Sénégal s'est félicitée de la profondeur des relations entre les deux pays et des efforts consentis dans la promotion de la coopération bilatérale, soulignant que le groupe d'amitié «redynamisera davantage la coopération bilatérale dans différents domaines».

## CLÔTURE DE LA 27<sup>E</sup> FOIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE

# Des services pour booster la production nationale

« D'autres références qui donnent avantage aux produits algériens, se trouvent dans la qualité du service après vente en plus de la disponibilité de la pièce qui répond aux besoins de la maintenance à tout moment et dans l'ensemble des showrooms répartis sur le territoire national ».

**Amar CHEKAR**

Fidèle au rendez-vous du salon Expofinance qui marque sa 8<sup>e</sup> édition, la compagnie CASH Assurances des hydrocarbures, SPA enregistre la nomination de Mme Widad Belhouchette, présidente directrice générale qui a marqué sa présence à l'occasion de l'inauguration de la 27<sup>e</sup> foire de la production nationale qui s'est tenue du 20 au 26 décembre à la Safex.

Mme Belhouchette a présenté la compagnie, auprès des premiers responsables du secteur, tout en mettant en valeur l'importance de la qualité des services de sa compagnie aux services qui donne une valeur ajoutée au secteur des services de manière générale. La production nationale en quête du marché international, Mme Belhouchette, n'a pas lésiné à développer des entretiens avec les opérateurs économiques nationaux qui ont exprimé de leur côté, un grand respect et intérêt à la compagnie CASH Assurance qui réjouit d'une image honorable aussi bien au niveau du marché national qu'international.

Fort de son expérience à la CCR (Compagnie Centrale de Réassurance) où elle a occupé le poste de chargée de la rétrocession de réassurance, elle a remplacé M Naouri. CAP sur la production de l'électroménager. De leur côté, plusieurs opérateurs économiques qui soulignent le regain grandissant des consommateurs algériens vers le produit national qui enregistre une amélioration continue aussi bien en terme de qualité et de prix que service après vente.

Djebarra Safia, chargée de communication de l'entreprise Starlight, spécialisée dans la production des produits électroménagers, affirme : « Plusieurs produits de notre production, dont les réfrigérateurs, climatiseurs et téléviseurs, ont enregistré une augmentation de taux d'intégration de plus de 80%. Le rapport qualité-prix fait la différence ces dernières années », a-t-elle indiqué. Classée parmi les cinq premiers producteurs dans leur domaine au niveau national, l'entreprise Starlight qui emploie plus de 500 employés, songe d'ores et déjà à l'exportation de ses produits vers le marché africain et maghrébin à commencer par les Tunisiens qui ont exprimé leur intérêt aux produits Starlight.

Montrant un trait marquant en matière d'innovation de ses produits, la reconnaissance d'un grand nombre de visiteurs, va aussi à l'entreprise Rayane, spécialisée également dans la production de l'électroménager qui enregistre un engouement remarquable.

## MONDIALISATION

# Un expert en économie prévient sur l'écart accru entre les pays riches et pauvres

Le professeur en économie, Smail Goumeziane, met en garde contre les conséquences des écarts en matière de développement entre les pays riches et les pays pauvres, ainsi qu'entre les classes d'une même société, qu'il attribue à la mondialisation ultralibérale de l'économie planétaire. Dans une contribution publiée dans le quotidien El Watan, M. Goumeziane, ancien ministre et auteur d'ouvrages sur les questions économiques, considère que dans ces conditions, « le rattrapage des pays riches par les pays pauvres n'est au mieux qu'un leurre, au pire qu'une ineptie. Tout comme le rattrapage des riches par les pauvres dans les pays développés. Le moment est plutôt venu d'envisager un autre type de développement et un autre système de régulation au niveau national et à celui de la planète ».

Il a, par ailleurs, qualifié la globalisation de «cancer» qui gangrène le cœur même de l'économie mondiale, relevant que ce phénomène, profitant aux plus puissants, brasse de «faramineux volumes financiers, plus ou moins avouables, sur fond de conflits, de trafics de drogue, d'armement et autres trafics d'êtres humains».

S'appuyant sur des statistiques, il a fait valoir qu'avec la mondialisation ultralibérale, en une vingtaine d'années, l'Américain moyen est celui, dont la richesse individuelle, déjà la plus élevée au départ, a le plus augmenté (+ 27.700 dollars, soit qu'un doublement).



ble de visiteurs qui sont venus s'enquérir des nouveautés.

Les autres références qui donnent l'avantage aux produits algériens, se trouvent dans la qualité du service après vente, en plus de la disponibilité de la pièce qui répond aux besoins de la maintenance à tous moments et à travers l'ensemble des showrooms répartis sur le territoire national.

### Expofinance ou la digitalisation des entreprises

La 8<sup>e</sup> édition du Salon des banques, assurances et produits financiers qui s'est tenu du 20 au 26 décembre à la Safex, continue son programme d'action et d'organisation au profit du développement de l'entreprise algérienne.

Spécialisé par la force des choses dans le secteur des nouvelles technologies, l'informatique et la digitalisation, et ce, malgré quelques obstacles qui ne devraient avoir lieu, tant que l'événement annuel va dans le sens du développement de l'économie du pays, d'où la grande participation de plus de 50 organismes de différents ministères, dont les finances, le commerce, l'industrie, Expofinance, on déplore l'absence d'Algérie Télécoms qui devraient être parmi les premiers inscrits à cet événement tant attendu.

### Le partenariat public/privé au ralenti

« Algérie Télécoms est le grand absent de l'événement Expofinance qui s'organise en parallèle du salon annuel de la production nationale. Les responsables concernés nous répondent chaque fois qu'on ne peut rien faire ni décider sans l'instruction de Madame la ministre, alors que les pouvoirs publics ne cessent de revenir sur la nécessité de développer le partenariat public/privé qui va avant tout dans l'intérêt du pays », déplore Hocine Idir, organisateur de l'événement.

Secret de Polichinelle. Lié beaucoup plus aux problèmes de mentalités enfermées sur elles même qui

## COMMERCE

# Les commerçants des Voûtes d'Alger appellent au règlement de leur litige avec la Régie foncière

Les commerçants des Voûtes d'Alger ont appelé mercredi le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à intervenir pour mettre fin à ce qu'ils considèrent comme des «dépassements» de la Régie foncière de la ville d'Alger (RFVA) qui a procédé à la fermeture de certains de leurs locaux.

« Nous demandons l'intervention du wali d'Alger contre les dépassements de cet établissement public (sous tutelle de la wilaya d'Alger), notamment en ce qui concerne la fermeture abusive des voûtes sans aucune ordonnance judiciaire », a indiqué le représentant de ces commerçants, Benoaudia Bouziane, lors d'une conférence de presse, tenue au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Il a appelé, par ailleurs, à l'ouverture des «portes du dialogue» entre cette Régie foncière et les 300 commerçants de ces voûtes lesquelles se trouvent en face du Port d'Alger.

Ces commerçants, qui exerçaient dans ces voûtes depuis une cinquantaine d'années, réclament l'annulation du contrat actuel les liant à l'agence foncière qu'ils ont qualifié de «précaire» et «non conforme» au code de Commerce, selon les propos de leur délégué. Ils demandent son remplacement par un contrat de location en bonne et due forme et définissant les droits et devoirs des deux parties.

Un éventuel nouveau contrat devrait être basé sur le code de Commerce et le code de Procédure civile ainsi que sur une tarification d'un loyer raisonnable similaire aux tarifs pratiqués au niveau des autres commerces de la capitale», ont-ils proposé. D'après les protestataires ayant intervenu leur de cette rencontre, le différend qui oppose les deux parties est lié essentiellement au coût du loyer et au contrat «précaire» que la Régie foncière veut leur imposer. Pour le premier point, ils considèrent que les tarifs appliqués actuellement sont «exagérés» par rapport à ceux définis par la loi de finances de 1999 qui régit toujours ces prix.

«Les tarifs sont fixés par la loi de finances à 55 DA le m<sup>2</sup>/trimestre. Or, la Régie foncière nous impose une tarification de 238 DA le m<sup>2</sup>/mois», a affirmé leur porte-parole. Il a considéré à ce propos que cette augmentation ne repose sur aucun texte réglementaire, en arguant que les redevances d'occupation du domaine public sont calculées en principe sur la base d'un tarif fixé par un arrêté ou décret officiel publié au Journal officiel. Il a ajouté dans ce contexte qu'aucune loi de finances n'a changé ou modifié les prix des loyers des Voûtes d'Alger depuis 1999. Pour le deuxième point, relatif à la convention les liant à la Régie foncière, M. Benoaudia a expliqué que « cette convention stipule que les commerçants sont obligés d'obtempérer en évacuant les lieux si jamais la Régie foncière demande la restitution des voûtes et ce, sans aucune justification ni aucune indemnisation ».

Pire, a-t-il ajouté, ce contrat comporte même un article qui stipule que «le commerçant s'abstient et s'interdit d'avoir recours à la justice pour demander ses droits».

Selon lui, «en clair, la Régie se positionne au-dessus de la loi». Un autre commerçant a dénoncé, lors de cette rencontre, l'«opacité totale» sur le devenir des voûtes du port d'Alger et des projets concernant la zone. «Il existe, semble-t-il, un cahier des charges qui définit la vocation de cette zone. On en parle depuis 20 ans mais on n'a rien vu», a-t-il relevé en demandant à ce que ce cahier des charges soit porté à la connaissance des commerçants des voûtes. «Nous demandons à ce qu'il y ait plus de transparence dans l'attribution des voûtes et le respect des décisions de justice concernant les litiges opposant les commerçants des voûtes à l'Agence foncière de la ville d'Alger», a-t-il réclamé.

Selon lui, les voûtes du port d'Alger représentent un «patrimoine architectural unique» en Algérie. Construites de 1860 à 1866 par une société britannique, ces voûtes «supportent deux principaux boulevards d'Alger et comportent 360 magasins et logements», a-t-il fait savoir.

Actuellement, plus d'une cinquantaine de ces voûtes ont été fermées alors que d'autres ont été scellées après que leurs occupants en furent délogés, a-t-il ajouté. Il a tenu à préciser que ces voûtes étaient sous la tutelle de l'Entreprise portuaire d'Alger puis confiées à la Régie foncière de la ville d'Alger en 2008. Le transfert de ce patrimoine du domaine public maritime vers la wilaya, c'est-à-dire vers le domaine privé de l'Etat, devrait, selon lui, permettre à ces voûtes d'être régies par le code de commerce.

## WILAYA D'ALGER: 3.000 logements pour la 3<sup>e</sup> phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement

Le wali d'Alger, Abdellader Zoukh, a annoncé lundi que 3.000 logements seront distribués dans le cadre de la troisième phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement dont le lancement est prévu dans les jours à venir.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'issue de sa visite de plusieurs projets au niveau d'Alger, M.

Zoukh a fait savoir qu'il tiendra mardi soir une réunion de travail avec les cadres concernés par le dossier de relogement pour «définir les sites concernés par le relogement à même de fixer la date du lancement de la troisième étape de la 24<sup>e</sup> opération à laquelle 3.000 logements ont été consacrés».

«L'élimination de l'habitat précaire et des bidonvilles à Alger est imminente» a-t-il souligné, ajoutant que «la 25<sup>e</sup> opération qui est en cours de préparation éliminera définitivement ce genre de logements».

«Plus de 30.000 logements réservés aux Algérois sont en cours de réalisation», a encore précisé le wali d'Alger. Par ailleurs, M. Zoukh a estimé que les opérations de relogement précédentes avaient permis de «récupérer 350 hectares de foncier ayant été transformés en espaces de loisirs».

Indiquant que sa visite dans plusieurs établissements scolaires à l'Est et l'Ouest d'Alger, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire après les vacances d'hiver, prévue le 6 janvier 2019, le wali a rappelé que les établissements qu'il a inspectés «représentent des modèles pour les projets qui devraient désengorger les écoles et alléger la surcharge sur les élèves». A l'issue des vacances d'hiver, les élèves des circonscriptions administratives de Rouiba, Dar El Beida, Bir Mourad Rais et Baraki bénéficieront de nouveaux établissements dont le nombre est de 24 groupements scolaires, 2 CEM et 2 lycées.

Le responsable a fait savoir que le secteur de l'Education bénéficierait de 117 groupements scolaires, 27 collèges et 14 lycées en cours de réalisation, devant être «prêts» lors de la rentrée scolaire 2019/2020. D'autres projets de réalisation de 72 groupements scolaires, 40 collèges et 27 lycées, des structures dont les travaux ont débuté ou en voie de lancement seront réceptionnées prochainement, a ajouté la même source. M. Zoukh a estimé que «le dégel» des structures scolaires et la consécration, par le Gouvernement, d'une importante enveloppe financière ont permis de «relancer le taux de réalisation» à travers plusieurs communes et «attraper» le retard accusé lors des dernières années qui ont connu une pénurie en matière de ressources financières.

«Une commission spéciale» a été mise en place pour effectuer le suivi régulier de ces chantiers, a-t-il soutenu.

Quant aux classes préfabriquées placées dans certains établissements scolaires pour pallier la surcharge des classes, le wali d'Alger a précisé que ces écoles «sont continuellement contrôlées afin de préserver le bon état de la structure à commencer par la disponibilité du chauffage».

Un démarche, a-t-il poursuivi, «garantie» par les établissements concernés par ce phénomène. Pour rappel, M. Zoukh s'est enquis des dernières retouches au sein de plusieurs établissements à l'instar du lycée sis à la cité Chabou (Rouiba) offrant 900 places pédagogiques devant accueillir 340 élèves de la même cité, actuellement scolarisés dans deux lycées à Dergana (Bordj El Kiffan). Le ministre a visité, également, des groupements scolaires dans plusieurs communes: Hraoua, Bordj El Bahri, les Eucalyptus et Ain El Malha, outre le collège (B6) à la cité Dalia (Eucalyptus) et autres établissements devant être exploités après les vacances d'hiver.

## AGRICULTURE À DJELFA: Indices encourageants en 2018 pour une relance du secteur

Réputée naguère pour son cachet agropastoral, la wilaya de Djelfa est en passe de se «découvrir» de nouvelles vocations en réalisant durant l'année 2018 qui s'achève des indices jugés positifs en agriculture, susceptibles de la promouvoir en région agricole par excellence, se félicitent des responsables à la direction des services agricoles (DSA).



cours de mise en œuvre, en vue de lui assurer un approvisionnement permanent en matière première (bêtes destinées à l'abattage).

### Des cultures pilotes avec des indices de production encourageants

D'autres cultures expérimentales ont été couronnées par beaucoup de succès dans la wilaya, à l'exemple de l'amande, dont la récolte, à Ain Ouessa, a été estimée à 8.390 qx.

A cela s'ajoutent d'autres expériences concluantes réalisées en matière de culture de pommes, de poires et de prunes, dans le Nord de la wilaya.

L'oléiculture est l'autre filière ayant enregistré une nette prospérité dans la wilaya, durant ces dernières années.

La production d'olives a dépassé les 28.000 qx durant la campagne écoulée. Djelfa, particulièrement la région de Messaad est, aussi, réputée pour ses abricots et grenadines de qualité supérieure, selon les mêmes responsables, qui estiment ces deux produits agricoles susceptibles de contribuer à l'obtention du label de qualité, au profit de la wilaya. Ces cultures agricoles réunies ont valu à la wilaya de Djelfa un classement à la 10<sup>e</sup> place en matière

de contribution à la valeur de la production agricole nationale, selon le responsable de la DSA, Ali Fenazi.

Ce développement de la production agricole a été accompagné d'une extension de la superficie irriguée, portée, cette année, à 43.000 ha, avec un objectif d'atteindre 61.000 ha, en 2019, a-t-il ajouté, signalant en parallèle une extension programmée du réseau d'électrification rurale.

Le responsable a souligné, par ailleurs, la contribution de l'action d'assainissement du foncier agricole local dans le développement des activités agricoles, notamment concernant la mise en valeur des terres, la concession agricole, et la création de périmètres agricoles. Des efforts soutenus sont, également, consentis en direction de nombreuses filières agricoles porteuses, dont l'élevage ovin et bovin, pour lesquelles une subvention globale de près de 400 millions de DA est programmée à la distribution, durant les prochains jours, au titre du Fond de développement rural, a informé M. Fenazi.

Il a signalé la signature de 11 conventions avec des fournisseurs, dans l'objectif d'encourager les petits producteurs à élargir leurs activités.

## GHARDAÏA: Plus de 500 millions DA pour la mise à niveau du chemin de wilaya reliant Beriane à Guerrara

Un investissement de plus de 500 millions dinars a été alloué par les pouvoirs publics pour la mise à niveau et le renforcement du chemin de wilaya (CW-33) reliant la ville de Beriane à celle de Guerrara, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de la direction des travaux publics de Ghardaïa.

Ce montant qui est inscrit dans le cadre des programmes centralisés du ministère des Travaux Publics et des transports (MPTP) permettra la réhabilitation, la modernisation de la compétitivité de la région et l'attrait des investisseurs créateurs de richesses et d'emplois, a-t-il fait savoir.

Ce projet de mise à niveau de cet important axe routier vise également à apporter des corrections et adapter le réseau routier

nation des points noirs, l'amélioration des conditions de circulation et de la sécurité des usagers de cet axe routier, la construction de dalots, le traitement de passage de guet, l'élargissement des accotements.

Cette opération qui sera lancée au début de 2019, intervient suite à l'émergence d'une dynamique socioéconomique dans la partie Nord-Est de la wilaya de Ghardaïa devenu au fil du temps «un bassin laitier» important, et l'amélioration de la compétitivité de la région et l'attrait des investisseurs créateurs de richesses et d'emplois, a-t-il fait savoir.

Ce projet de mise à niveau de cet important axe routier vise également à apporter des corrections et adapter le réseau routier

aux normes et aux spécificités exigées pour cette catégorie de route, a indiqué le même responsable.

Cet investissement vient s'ajouter aux différents projets réalisés ou en cours de concrétisation dans la wilaya en matière d'infrastructures de base dont le dédoublement du tronçon de la RN-1 reliant Ghardaïa à Laghouat

. Il s'agit aussi de l'achèvement des routes de contournement des villes de Beriane et Guerrara, le lancement de la dernière phase d'achèvement de la route de contournement de la vallée du M'Zab ainsi que la réalisation de 89 ouvrages d'arts permettant d'éliminer les points noirs inondables et les interruptions du trafic routier durant les crues cycliques des oueds de la

région. Des opérations structurantes de modernisation et de renforcement des tronçons des routes nationales 1 et 51 ont été également réalisées pour optimiser les conditions de sécurité routière et de transport entre le nord et l'extrême Sud a précisé le chef de service.

Le réseau routier de la wilaya de Ghardaïa est constitué de plus de 1.037 km de routes nationales (sans tenir compte des 50 km de la route d'évitement de la vallée du M'Zab non encore classée) dont une cinquantaine de kilomètres dédoublee, de 292 km de chemins de wilaya et 463 de chemins communaux, dont 258 revêtus, selon les statistiques de la DTP de Ghardaïa.

## M'SILA: Poursuite des opérations de forage pour extraire le corps de Ayache Mahdjoubi du puits artésien

Les éléments de la protection civile poursuivent leurs efforts pour extraire la dépouille du jeune Ayache Mahdjoubi (31 ans) tombé il y a 8 jours dans un puits artésien de 30 mètres de profondeur situé dans le village d'Oum Cheml, dans la commune d'El Houamed (75 km au Sud-Ouest de M'sila), a-t-on appris mardi de sources concordantes.

Eu égard à la complexité de la situation et par crainte d'obstruer la partie du forage dans lequel est bloquée la victime, les éléments de la protection civile poursuivent manuellement, depuis lundi, les travaux d'excavation à l'aide de pioches et de pelles, a-t-on indiqué auprès de ce corps constitué.

Les éléments de la protection civile, soutenus par les habitants de la région, essayent d'extraire le corps de la victime en recourant à tous les moyens mis à leur disposition au cours des dernières 48 heures, a souligné la même source.

Les services de la wilaya de M'sila ont, quant à eux, pris plusieurs mesures au cours de ces derniers 24 heures pour apporter leur soutien aux éléments de la protection civile, dépêchant sur place une équipe de renfort pour soutenir les travaux et en mobilisant davantage



de matériel pour accélérer l'opération, a précisé un des responsables de la wilaya.

L'annonce dimanche de la mort du jeune Ayache, tombé dans ce

puits artésien d'un diamètre de 40 cm et à une profondeur de 30 mètres, a suscité un important élan de solidarité parmi la population et sur les réseaux sociaux.

## SANTÉ: Le dépistage précoce permet de prévenir le cancer du col de l'utérus à 90%

Le dépistage précoce permet de prévenir le cancer du col de l'utérus à 90%, a déclaré mardi une spécialiste en épidémiologie au Centre hospitalier universitaire (CHU) Benbadis de Constantine.

Lors d'une journée de sensibilisation sur le cancer du col de l'utérus, organisée à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine, à l'initiative de la Faculté des sciences médicales de l'Université de Saleh Boubnider (Constantine 3), la spécialiste a expliqué que le dépistage précoce se fait par un frottis au niveau du col de l'utérus, qui permet de déce-

ler des cellules cancéreuses ou celles indiquant des modifications pouvant induire un risque de développer un cancer.

«Le cancer du col de l'utérus est l'un des cancers les plus répandus chez la femme», a-t-elle indiqué, soulignant «la nécessité du dépistage précoce chez toutes les femmes âgées entre 25 et 65 ans». La spécialiste a également ajouté qu'au premier stade, «aucun signe ou symptôme de la maladie n'apparaît», relevant que certains symptômes apparaissent à un stade avancé. L'organisation de cette

journée vise la sensibilisation des femmes sur la nécessité de procéder au dépistage précoce du cancer du col de l'utérus, a-t-elle fait savoir, poursuivant qu'une détection précoce de la maladie facilite le traitement et le suivi médical avec moins d'effets secondaires. La spécialiste a ajouté que le choix de l'aéroport Mohamed Boudiaf n'est pas fortuit, expliquant que c'est un lieu très fréquenté tout au long de la journée, ce qui permet de mieux véhiculer à un grand nombre de personnes. Selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pas moins de 569.495 cas confirmés de cancer du col de l'utérus ont été enregistrés en 2018, dont 311.365 décès, a fait savoir la même source, ajoutant que le CHU Benbadis a enregistré 16 cas confirmés en 2017. Cette action de sensibilisation a été marquée par réel un engouement des voyageurs et des personnes présentes à l'aéroport international de Constantine, qui ont eu droit à des brochures sur le cancer du col de l'utérus, le quatrième type de cancer le plus répandu dans le monde, ainsi que sur les principaux moyens de le prévenir.

## ORAN: Installation d'une cellule de crise pour la gestion de l'opération de recherche de 18 disparus en mer

Une cellule de crise pour la gestion de l'opération de recherche de 18 candidats à l'émigration clandestine, portés disparus jeudi dernier en mer, a été installée mardi à l'unité principale de la protection civile d'Oran, a indiqué le directeur de wilaya de ce corps constitué.

Le colonel Mahmoudi Ahmed a indiqué à la presse qu'en application des instructions du wali, une cellule de crise a été installée à Oran en vue de la gestion des opérations de recherche des disparus en mer.

Cette cellule est composée des services de la protection civile, ceux de la sûreté de wilaya et de la direction des transports.

D'importants moyens ont été mobilisés pour ces opérations aux-



quelles participent également les services des gardes côtes. Il s'agit de 20 zodiacs semi-solides, de 10 zodiacs et de 40 plongeurs, a indi-

qué le même responsable. Les opérations de recherche ont débuté, avec la collaboration des gardes côtes, a assuré le directeur de la protection civile.

Pour rappel, les personnes disparues se trouvaient à bord d'une embarcation qui transportait 29 candidats à l'émigration clandestine ayant pris leur départ à partir des côtes oranaises.

L'embarcation avait pris feu et seules 9 personnes ont été sauvées dont trois mineurs par un bateau commercial battant pavillon de Libéria, près de Ténès, dans la wilaya de Chlef.

Les corps sans vie d'une femme et de sa fille, faisant partie des disparus, ont été repêchés samedi au large d'Oran.

## TAMANRASSET: Arrestation d'un individu recherché par l'Interpol pour «trafic international de drogue»



Les services de la Police judiciaire (PJ) de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont arrêté dernièrement un individu (40 ans) recherché par Interpol pour «constitution d'association de malfaiteurs pour but de trafic international de drogue», a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de la wilaya.

Agissant suite à des informations sur un individu, en séjour à Tamanrasset, faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par Interpol, les services de la PJ ont localisé et arrêté, suite à d'intenses recherches et investigations, le suspect dans le quartier Sersou El-Hofra, au centre ville de Tamanrasset, a précisé le chef de la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de la wilaya, Tahar Khedheria. Les mêmes services ont fait savoir que le mis en cause, en dépit de l'usurpation du nom, a fini par avouer sa véritable identité après avoir été confirmée par le système d'identification automatique par empreintes digitales (AFIS), avant d'être présenté à la partie judiciaire compétente.

## 1ÈRES JOURNÉES D'OPHTALMOLOGIE ET DE CHIRURGIE DE L'ŒIL À TÉBESSA : Vers la réalisation de 200 interventions chirurgicales

Le secteur de la santé de la wilaya de Tébessa entend effectuer plus de 200 interventions chirurgicales gratuites au profit des patients au cours des premières journées d'ophtalmologie et de chirurgie de l'œil, en coordination avec plusieurs spécialistes venus de plusieurs établissements hospitaliers du pays, a indiqué mardi le directeur local de la santé (DSP), Lazhar Guelfen.

Le même responsable a expliqué à l'APS que cette action, qui se fera à titre gracieux, vient en complément de l'activité de la caravane médicale organisée en octobre dernier à travers plusieurs communes isolées de cette wilaya frontalière, au profit des patients dont les consultations médicales ont mis en évidence la nécessité d'une intervention chirurgicale.

M. Guelfen a souligné que tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette action, en coordination avec les centres hospitaliers universitaires (CHU) de Beni Messous, Mustapha Pacha et Hussein Dey (Alger), en sus de la participation de médecins du secteur de la santé de Tébessa, ainsi que l'association de formation continue des médecins de Tébessa.

Pr. Fatima Mezari, ophtalmologue au CHU Beni Messous, a affirmé qu'au cours des premiers jours de cette action, lancée depuis le début de la semaine en cours et qui devrait s'étaler jusqu'au 28 décembre, 25 consultations et interventions chirurgicales sont effectuées quotidiennement par les médecins spécialistes.

Pour leur part, les bénéficiaires de cette action de solidarité ont exprimé leur gratitude souhaitant que ce type d'actions soient organisées de manière régulière pour aider les personnes aux revenus modestes.

Quant au wali de Tébessa, Atallah Moulati, il a annoncé, lors d'une visite à ces premières journées d'ophtalmologie que le secteur de la santé acquerra un nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM).

Le groupe Sonatrach, a-t-il ajouté, a octroyé à cette wilaya frontalière des équipements médicaux modernes, qui seront mis en service «prochainement».

## COLOMBIE: Baisse de 63% des homicides en Colombie la nuit de Noël

Un total de 19 personnes ont été assassinées en Colombie dans la nuit du 24 au 25 décembre, ce qui représente une baisse de 63% des homicides par rapport à Noël de l'année dernière, a rapporté mardi la police.

Sur le total des personnes assassinées en Colombie, six victimes sont mortes lors de rixes, soit le chiffre le plus bas depuis six ans, a précisé la police dans un communiqué.

Les villes où les rixes ont eu lieu le plus souvent ont été Bogotá, avec 942 incidents, suivie de Bucaramanga (361), Cali (347), Barranquilla (210) et Cúcuta (110). En outre, neuf personnes ont été blessées à cause de pétards, selon un bulletin préliminaire de l'Institut national de la santé cité dans le communiqué. Quatre d'entre eux sont mineurs et cinq adultes.

## ENVIRONNEMENT: Le Japon annonce son retrait de la Commission baleinière internationale

Le gouvernement japonais a annoncé mercredi son retrait de la Commission baleinière internationale (CBI) afin de reprendre la pêche commerciale des baleines en juillet prochain.

Le Japon s'abstiendrait d'aller chasser dans les eaux de l'Antarctique ou dans l'hémisphère sud, a précisé le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, lors d'un point presse.

La pêche sera «limitée aux eaux territoriales et à la zone économique exclusive» du Japon, a-t-il ajouté. L'archipel, qui avait menacé de sortir de la CBI dès septembre dernier quand la Commission s'était opposée à sa demande de reprendre la pêche commerciale, rejoint ainsi l'Islande et la Norvège qui pratiquent ouvertement la pêche à des fins commerciales.

En septembre dernier, la CBI a rejeté une proposition portée par le Japon qui visait à mettre fin au moratoire sur la chasse commerciale des baleines mis en place en 1986, dont le Japon est signataire, en mettant en place une double voie au sein de la CBI afin de faire co-exister la préservation et la chasse commerciale des baleines. Les pays défenseurs des baleines, conduits par l'Australie, l'Union européenne et les Etats-Unis, ont torpillé le texte nippon, par 41 voix contre 27.

Le Japon avait vivement regretté le résultat du vote et brandi l'option ultime de quitter la CBI. Le Japon n'a en réalité jamais complètement cessé de chasser des baleines. Il utilise en effet une faille du moratoire de 1986 qui autorise la chasse aux cétaignes pour des recherches. La chair de baleine finit cependant sur les étals des poissonniers.

## INDE: 3 personnes tuées dans une explosion d'une usine de pétards

Au moins trois personnes ont été tuées et une dizaine blessées, mardi soir, dans l'explosion d'une unité de fabrication de pétards, dans le district de Barabanki à Uttar Pradesh (nord de l'Inde), a annoncé la police.

L'explosion a été si importante qu'une maison à deux étages a été très endommagée et que les corps des victimes ont été réduits en morceaux et projets plusieurs mètres plus loin, a indiqué la police.

Selon les informations préliminaires, un habitant du village possédant une nouvelle licence de fabrication de pétards aurait commencé à fabriquer des pétards dans son usine (maison) située dans le village de Dhaarupur, au moment de l'explosion. Des officiers supérieurs de la police du district se sont précipités sur les lieux de l'explosion pour superviser les opérations de sauvetage et de secours. Le nombre de morts pourrait augmenter à cause de l'état critique des blessés, a déclaré un responsable de la police.

## CANICULE EN AUSTRALIE: Les températures atteignent des records dans de nombreuses régions

Une vague de chaleur accablante s'abat cette semaine sur l'Australie, produisant des températures record dans certaines régions du pays-continent.

Cette vague de chaleur qui sévit actuellement dans le sud et le sud-est de l'Australie va battre tous les records de température dans le pays, a indiqué le météorologue principal de Sky News, Tristan Meyers.

Selon M. Meyers, cette situation s'explique non seulement par la hausse des températures - par exemple 45°C, 46°C et potentiellement 47°C dans certaines parties de l'ouest et du sud de la Nouvelle-Galles du Sud, du nord de Victoria et de l'Australie-Méridionale, mais également par le nombre de ces journées chaudes.

«Dans certaines régions, nous aurons une semaine ou plus de températures à plus de 45°C et cela ne s'est jamais produit auparavant, notamment en décembre», a relevé M. Meyers, qui a expliqué que cette canicule est provoquée par un système spécial de haute pression, appelé «système de blocage», sur la côte est du pays.

«L'intensité de la canicule va relativement baisser au cours des deux prochaines semaines, mais les températures vont rester élevées», a-t-il ajouté. Le temps va ainsi rester sec et chaud pour la majorité des régions



australiennes au cours des prochains jours, à l'exception de l'extrême nord du Queensland, qui va connaître des orages et des pluies diluviales, selon la même source.

## INDONÉSIE: Plus de 17.000 personnes déplacées par le tsunami provoqué par le volcan

Environ 17.447 personnes ont été déplacées par le tsunami provoqué par le volcan en Indonésie, a indiqué le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, Sutopo Purwo Nugroho, lors d'un point-presse tenu mercredi à Jakarta.

Le bilan du tsunami volcanique survenu samedi dans le détroit de la Sonde en Indonésie s'est alourdi mardi à 429 morts, a déclaré M. Sutopo Purwo Nugroho. S'exprimant lors d'une conférence de presse à Jakarta, le porte-parole a déclaré: «le bilan des victimes du tsunami est monté à 429 morts».

Un précédent bilan a fait état de 373 morts. Quelque 556 maisons, 9 hôtels et 350 navires ont été endommagés lors du tsunami volcanique, selon un bilan provisoire des premiers dégâts matériels. Samedi soir, une vague meurtrière s'est déferlée sur les côtes situées près du détroit de la Sonde.

La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a estimé que les «puissantes vagues» avaient atteint entre 30 et 90 centimètres de haut. La vague a touché les côtes méridionales de Sumatra et l'extrémité occidentale de Java, rasant des centaines de bâtiments.

Elle est survenue après l'éruption du volcan connu comme «l'enfant» du légendaire volcan Krakatoa, l'Anak Krakatoa.

Les tsunamis déclenchés par les éruptions volcaniques, qui provoquent un déplacement d'eau, sont relativement rares.

A la différence des vagues consécutives à des séismes, la proximité du volcan avec la côte a donné très peu de temps aux autorités pour réagir, selon le professeur David Rothery de l'Open University (Royaume-uni).

En 2004, un tsunami consécutif à un séisme de 9,3 au large de Sumatra avait tué 220.000 personnes sur les côtes de l'océan Indien, dont 168.000 en Indonésie.

## TSUNAMI VOLCANIQUE EN INDONÉSIE: Les fortes pluies entraînent les opérations de secours

Les secours indonésiens peinaient mercredi à récupérer des habitants pris au piège sur des îles perdues et à atteindre les villages les plus reculés touchés samedi par le tsunami qui a fait plus de 400 morts, en raison des fortes pluies qui s'abattent sur la région.

«Les fortes pluies ont provoqué la crue d'une rivière et il y a des inondations dans plusieurs endroits», a déclaré Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'agence nationale de gestion des catastrophes, sur Twitter.

«Cela nuit aux efforts pour évacuer les gens et aider les survivants».

Les autorités ont demandé aux habitants de rester loin des côtes car le volcan Anak Krakatoa, «l'enfant» du légendaire Krakatoa, continue de gronder dans le détroit de la Sonde.

Un dernier bilan du séisme qui a frappé les rives du détroit de la Sonde, entre les îles de Sumatra et de Java, fait état de 430 morts, 1.495 blessés et 159 disparus. Ce bilan risque de s'alourdir encore «au fur et à mesure que les secouristes gagnent les régions reculées», a averti le porte-parole. D'après les experts, la catastrophe de samedi est consécutive à une éruption modérée



rée qui a provoqué un effondrement sous-marin d'une partie du volcan et le déplacement de vastes quantités d'eau.

L'Anak s'était formé aux alentours de 1928 dans la cuvette laissée derrière lui par le Krakatoa, dont l'éruption catastrophique avait fait 36.000 morts en 1883. Par ailleurs, les travailleurs humanitaires ont prévenu que les ressources en eau potable et en médicaments étaient insuffisantes, ce qui fait craindre une crise sanitaire alors que des milliers de déplacés vivent dans des refuges bondés ou à l'hôpital. Beaucoup ont perdu leur maison. Les

autorités ont dépêché des hélicoptères pour larguer des vivres sur des villages isolés des côtes ravagées de l'ouest de Java et du sud de Sumatra. Des centaines d'Indonésiens toujours pris au piège sur de minuscules îles du détroit de la Sonde sont secourus par hélicoptère ou par bateau et conduits dans des centres d'urgence.

Les secouristes emploient des chiens de détection pour tenter de retrouver des disparus. Mais les espoirs de retrouver des survivants parmi les débris sont quasiment nuls, a-t-on estimé. Des routes et des ponts ont été endommagés. Les régions touchées sont recouvertes par des amoncellements de voitures retournées, de bateaux échoués, de meubles et de débris divers.

En 2004, au lendemain de Noël, un tsunami avait fait 220.000 morts dans les pays riverains de l'océan Indien, dont 168.000 Indonésiens, l'un des désastres les plus meurtriers de l'Histoire. L'Indonésie est située sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone de forte activité sismique et d'éruptions volcaniques. Elle compte 127 volcans actifs.

**ITALIE:****Un séisme de 4,8 secoue la zone de l'Etna en éruption**

Un séisme de magnitude 4,8 degrés sur l'échelle de Richter a secoué dans la nuit de mardi à mercredi la zone de l'Etna (Italie) en éruption depuis lundi, faisant au moins quatre blessés légers, en plus d'éboulements et dommages à d'anciens édifices ont indiqué les autorités de protection civile.

Selon l'Institut national de géophysique et de volcanologie (INGV), le séisme s'est produit au milieu de la nuit à un kilomètre de profondeur.

L'épicentre a été localisé près de trois communes au nord de Catane (est de la Sicile) et des dizaines de familles ont passé la nuit dans la rue, selon les médias.

Quatre personnes souffrent d'égratignures et de contusions sans gravité, selon les secours.

Deux personnes blessées ont dû néanmoins être extraites d'un bâtiment écroulé.

Après la plus forte secousse, la terre a continué à trembler pendant plusieurs heures, avec onze secousses de moindre magnitude enregistrées.

Selon INGV, plus de 130 secousses sismiques avaient été enregistrées dans la zone lundi matin peu après le début de l'irruption, dont la plus forte avait déjà atteint une magnitude de 4,0. L'irruption s'est produite sur le flanc latéral de l'Etna, une première depuis dix ans, selon le volcanologue Boris Behncke, cité par l'AFP.

Si la zone du volcan sicilien a été secouée par des centaines de petits séismes depuis lundi, il s'agit de



l'événement sismique le plus important depuis le début de l'irruption.

Une portion d'autoroute longeant la mer a été fermée par précaution mais l'aéroport de Catane, la capitale de la province proche du volcan, était toujours opérationnel mercredi.

L'Etna, qui culmine à 3.300 mètres, est le plus important volcan en activité en Europe avec des éruptions fréquentes connues depuis au moins 2.700 ans. Sa dernière phase

éruptive remonte au printemps 2017 et la dernière importante éruption à l'hiver 2008/2009.

La protection civile surveille à également renforcé mercredi sa surveillance du volcan Stromboli, qui s'est réveillé mercredi en crachant des fragments de lave et dont l'activité semble liée à celle de l'Etna selon les experts.

Le Stromboli est une île volcanique faisant partie des îles Eoliennes, au nord-est de la Sicile.

**MAROC:****Les pharmaciens en grève aujourd'hui pour dénoncer «l'anarchie» qui règne dans le secteur**

La Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc (FNSPM) a annoncé une grève nationale pour jeudi après l'échec du dialogue entre le ministère de la Santé et les représentations syndicales des professionnels des officines, ont rapporté mercredi des médias locaux.

La Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc a indiqué que cette grève nationale prévue pour jeudi 27 décembre sera suivie par plusieurs autres grèves, dont les dates seront annoncées à chaque fin de mois, ont ajouté les mêmes sources.

Dans un communiqué cité par la presse locale, le Syndicat des pharmaciens officine a appelé les

citoyens marocains à s'approvisionner en médicaments avant cette date, surtout ceux souffrant de maladies chroniques ou de longue durée, soulignant par ailleurs que cette grève vise «avant tout à protéger la santé des citoyens et leur sécurité médicale».

«Seulement 38 % des Marocains disposent d'une couverture médicale.

Cela signifie qu'après une consultation chez le médecin et une éventuelle radio, beaucoup n'ont pas les moyens pour aller en pharmacie et se procurer les médicaments pour se soigner», a affirmé le président de la FNSPM, Oualid Amri, cité par la presse locale.

Selon les mêmes sources, la réunion tenue

par la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens avec les autorités du ministère de tutelle, vendredi dernier, «n'a donné lieu à l'annonce d'aucune mesure pour résoudre les problèmes persistants dans le secteur».

Les professionnels des officines ont affirmé que les autorités du ministère de la Santé n'ont pas répondu lors cette rencontre à leurs principales revendications, notamment à la question de mettre fin à «l'anarchie» qui règne dans les planning des pharmaciens de garde, ainsi que la fixation des horaires d'ouverture et de fermeture des officines dans certaines villes, dont certaines travaillent H24.

Ils exigent aussi l'instauration de l'exclusivité aux pharmacies pour la commercialisation de médicaments vétérinaires ou encore la mise en place d'un tarif adapté à la «situation fragile pour la couverture médicale des pharmaciens».

Ayant constaté que «les promesses faites pendant des années par le ministère de la Santé n'ont pas été mises en œuvre» et que le «secteur risque l'affondrement», la Fédération nationale des pharmaciens du Maroc a dénoncé «l'irresponsabilité du traitement réservé par le ministère de tutelle à son cahier revendicatif» et appelle les professionnels du secteur à observer une journée de grève afin de «remédier à cette situation».

Quatre maisons ont été endommagées par l'accident, dont deux ont subi de lourds dégâts, a précisé M. Smith. La police locale continuait de fouiller les lieux car «il y aura peut-être encore plus de victimes», a-t-il poursuivi. Une équipe du Conseil national de la sécurité des transports va mener l'enquête sur l'accident.

**IRAN:****10 morts dans l'accident d'un bus à l'intérieur d'une université à Téhéran**

Dix personnes ont été tuées dans un accident de bus à l'intérieur d'un vaste campus de l'une des plus grandes universités de Téhéran, a rapporté mercredi l'agence de presse Tasnim.

Le bus, transportant 30 étudiants, circulait mardi sur une route montagneuse du campus scientifique de l'Université islamique d'Azad, dans le nord-ouest de Téhéran, quand il a percé une colonne de béton, selon l'agence. Sept personnes ont été

tuees immédiatement selon la télévision. Selon un bilan actualisé fourni par Tasnim, le drame a fait dix morts au total.

L'université a attribué la responsabilité de l'accident au chauffeur, mais les réseaux sociaux l'ont imputé au vieillissement de la flotte des bus et au manque de maintenance.

Dans un communiqué, le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, a présenté ses condoléances après ce «tragique accident». L'Iran a un des

taux de mortalité routière les plus élevés au monde. Les accidents de la route ont fait 16.300 morts et 336.000 blessés lors de la dernière année, selon des chiffres officiels.

Ce chiffre très élevé s'explique par plusieurs facteurs: l'état général des routes, le niveau global du parc automobile iranien (privé d'innovation pendant des années en partie à cause des sanctions économiques étrangères), et le mépris pour les règles de base de la conduite.

**MIGRATIONS:****Un navire Sea-Watch avec 33 migrants s'approche de Malte**

L'ONG allemande Sea-Watch, qui a secouru samedi 33 migrants au large de la Libye et cherche depuis lors un port pour accoster, a précisé mardi que son navire se trouvait désormais dans la zone de sauvetage en mer sous responsabilité de Malte.

L'ONG a signalé son nouveau positionnement via son compte Twitter.

Après des refus de débarquement de Malte et de l'Italie, elle s'était tournée ces derniers jours vers l'Allemagne. Les migrants se trouvaient sur une embarcation de fortune dans les eaux internationales quand ils ont été secourus par le Sea-Watch, qui bat pavillon néerlandais.

Ils viennent du Nigéria, de Libye et de Côte d'Ivoire et parmi eux se trouvent six enfants et quatre femmes. De son côté, l'Open Arms, navire de l'ONG espagnole Proactiva Open Arms, continue à faire route vers l'Espagne pour y débarquer plus de 300 migrants secourus samedi au large de la Libye.

L'ONG a posté mardi une courte vidéo sur son compte Twitter montrant des femmes secourues, souriantes et coiffées de bonnets de Noël.

**CHINE:****3 étudiants meurent dans l'explosion d'un laboratoire à Pékin**

Trois étudiants ont été tués mercredi dans une explosion survenue dans un laboratoire de l'Université Jiaotong de Pékin, ont rapporté des médias, citant les pompiers de la capitale chinoise.

L'explosion s'est produite vers 09h30 GMT alors que des étudiants du département d'ingénierie environnementale procédaient à une expérience pour le traitement des eaux usées.

Un incendie s'est déclenché suite à l'explosion, a contrôlé vers 10h30, ont précisé les pompiers.

**ÉTATS-UNIS:****Au moins un mort dans le crash d'un petit avion dans le Dakota du Sud**

Un petit avion s'est écrasé mardi près de la ville de Sioux Falls, dans l'Etat américain du Dakota du Sud (nord), tuant au moins une personne et endommageant plusieurs maisons, ont déclaré les autorités. L'accident s'est produit vers 17h00 heure locale (22h00 GMT). La personne à bord de l'avion est décédée, a confirmé lors d'une conférence de presse le responsable des urgences de Sioux Falls, Regan Smith.

Quatre maisons ont été endommagées par l'accident, dont deux ont subi de lourds dégâts, a précisé M. Smith. La police locale continuait de fouiller les lieux car «il y aura peut-être encore plus de victimes», a-t-il poursuivi. Une équipe du Conseil national de la sécurité des transports va mener l'enquête sur l'accident.

**CHINE:****Plus de 52 kg d'opium saisis par la police du Yunnan**

Plus de 52 kg d'opium ont été saisis par la police de la province du Yunnan, dans le sud-ouest de la Chine, a annoncé mercredi la police, soulignant que trois suspects ont été arrêtés.

Sur la base d'informations sur un trafic de drogue transfrontalier prévu depuis la Birmanie, la police de la ville de Tengchong, a interpellé le 21 décembre courant, trois personnes dans la préfecture autonome de Dehong. L'affaire a permis la saisie d'une quantité de 52,34 kg d'opium, rapporté l'agence Chine Nouvelle. Une enquête approfondie est en cours, a ajouté la même source.

# **STRESS**

**Hommes et femmes ne réagissent  
pas de la même manière**

*Face au stress, les réactions cardiovasculaires et psychologiques sont différentes chez les hommes et chez les femmes. Ces différences de réactions devraient être prises en compte par les médecins lorsqu'ils évaluent le risque cardiaque de leurs patients.*

Plusieurs études ont déjà montré que le stress pouvait avoir des répercussions sur le cœur, au point qu'il multiplie par deux le risque de crise cardiaque. Mais une nouvelle étude publiée dans le *Journal de l'American College of Cardiology* affirme que ces effets diffèrent chez les hommes et chez les femmes.

## **Une étude sur 310 personnes soignées pour une pathologie du cœur**

Une équipe de recherche, dirigée par le Dr Zainab Samad, professeur adjoint de médecine à l'Université Duke (Etats-Unis), a suivi 310 personnes (56 femmes et 254 hommes) qui étaient soignés pour une pathologie cardiaque et qui avaient intégré une étude sur l'ischémie myocardique générée par le stress (étude REMIT).

Les chercheurs leur ont demandé d'effectuer trois tâches générant du stress : un test de calcul mental, un test de dessin en miroir et une conversation téléphonique avec une personne en colère. Ils ont ensuite participé à un test d'effort en courant sur un tapis roulant. Au cours de chaque tâche et pendant les périodes de repos, leur fréquence car-

dirique et leur tension artérielle a été mesurée. Des échantillons sanguins ont également été prélevés et les modifications du rythme cardiaque ont été suivies avec un échographe. Cela a permis à l'équipe du Pr Samad, de constater que les effets du stress sur le cœur varient considérablement entre les hommes et les femmes.

**Le stress génère des émotions négatives chez les femmes**

"Les femmes exposées au stress mental sont plus susceptibles que les hommes de souffrir d'ischémie myocardique, une réduction du flux sanguin vers le cœur. Les femmes stressées sont également une incidence plus élevée d'aggrégation plaquettaire, c'est-à-dire de leur défaillance de formation de caillots sanguins. Enfin, le stress génère plus d'émotions négatives que les chercheurs, chez les hommes, en revanche, le stress provoque plus de modifications de la tension artérielle et du rythme cardiaque. Les chercheurs déclarent toutefois que d'autres études seront nécessaires pour voir les effets du stress sur le long terme."



## **Les incivilités, une source de stress sous-estimée**

Stress, fatigue, insomnie : un salarié sur trois reconnaît souffrir des impolitesses sur le lieu de travail.

Les remars désobligeantes de certains collègues, un autre qui ne dit pas bonjour, des conversations bruyantes qui vous empêchent de travailler : ces petites choses qui peuvent paraître insignifiantes dans le quotidien de bureau peuvent avoir un effet boule de neige à en affecter la santé des personnes concernées. Les inclinées mènent les François. Tel est le constat de l'étude du cabinet Eléans, qui met le doigt sur un problème insuffisamment pris en compte dans le monde du travail. Le sondage libère la parole et révèle

qu'un Français sur deux se dit victime des incivilités au travail. Des discours qui seraient en recrudescence ces quelques années, selon 46 % des sondés. Effet de la crise ? Rien à voir, selon Xavier Alas Luquetas, interrogé par Le Figaro : «Lorsque le climat dans l'entreprise est mauvais, que les salariés craignent pour leur emploi, ils ont aussi tendance à surinterpréter chaque geste. La sensibilité à l'incivilité augmente».

Du côté des sondés, 29 % blâment le monde du travail. Mais la montée des impolitesses est liée surtout "à une évolution sociale et culturelle" ou encore "aux nouvelles tech-

nologies" (qui fragilisent la communication?).

Problème, certains salariés en payent le prix fort : un salarié sur trois affirme que ces incivilités nuisent à leur santé.

Sans surprise, les plus exposés au manque de respect sont les salariés en contact avec le client (54% des incivilités). Mais les collègues ont leur part de responsabilité (56,6%).

Mais les collègues ont leur part de responsabilité (48%). Ces chiffres étonnantes sont à l'opposé de l'image de convivialité véhiculée par une précédente étude TNS-Sofres de février 2013. 8 Français sur 10 s'estimaient alors heureux au

## On a découvert pourquoi le stress abîme le cœur

**Pour la première fois, des scientifiques ont découvert un lien biologique entre le stress et l'inflammation des vaisseaux qui peut conduire à la crise cardiaque.**

On sait de longue date que le stress même mineur est mauvais pour notre cœur et qu'il va jusqu'à réduire de 20% notre espérance de vie. Mais cette fois, les chercheurs de l'Ecole de médecine de Harvard (Etats-Unis) viennent enfin de découvrir le lien biologique entre le stress chronique et la maladie cardiaque. Ils ont étiqueté notre "mécanisme de lutte" qui consiste à envoyer une montée d'adrénaline vers le cœur afin d'augmenter le flux sanguin et permettre au corps de se battre ou de courir lorsqu'il perçoit une menace.

**Mais dans le même temps, ce même**



stress envoie des signaux à notre système immunitaire qui augmente alors la production de globules blancs. Malheureusement, cet afflux régulier de leucocytes provoque une inflammation des artères qui peut se révéler redoutable si les artères sont déjà en partie bouchées (ce qu'on appelle l'athérosclérose).

En effet, lorsque des artères endommagées doivent faire face à une inflammation, cela peut provoquer des lésions et libérer des caillots dans le sang, qui à leur tour, vont provoquer une crise cardiaque.

une crise cardiaque.  
Le stress, facteur de risque de nombreuses maladies  
C'est ce scénario que l'équipe du Dr Matthias Nahrendorf a mis en évidence en constatant que les patients de l'hôpital général du Massachusetts

réguilèrement exposés à un stress chronique avaient de très importants pourcentages de globules blancs dans le sang. En menant leurs recherches plus avant, ils ont constaté le même phénomène chez des souris soumises à un stress régulier et ont alors découvert que leurs artères se bouchaient et qu'elles étaient victimes de crises cardiaques.

L'exposition au stress est un facteur de risque pour de nombreuses maladies : il endommage la mémoire, il aggrave les réactions allergiques, "et il est cause de crise cardiaque et d'AVC", insistent les chercheurs de Harvard qui veulent maintenant travailler à la recherche d'un antidote qui inhibera la production de globules blancs en cas de stress chronique.

**La modification d'une protéine pourrait augmenter la vulnérabilité au stress**



L'altération d'une protéine appelée OCT2 augmente la réponse au stress chez les souris et pourrait avoir les mêmes effets chez les humains, selon les résultats d'une étude scientifique française.

Les chercheurs de l'institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont réalisé une étude scientifique sur des souris pour comprendre pourquoi certains individus étaient plus sensibles au stress que d'autres.

« Un stress répété entraîne, chez certains individus seulement, un risque de dépression. Cette variabilité s'expliquerait entre autres par une différence dans l'activité du produit de certains gènes, en plus de l'exposition au stress », explique Sophie Gautron, coauteur de cette étude.

Les chercheurs se sont focalisés sur la protéine OCT2, car de précédentes études avaient révélé qu'elle était hyper sensible à la cortisone, l'hormone du stress. Ils ont alors été gênés chez les rongeurs et les ont soumis à un stress répété.

Cette protéine OCT2 est un déterminant génétique dans la sensibilité au stress chez la souris. En effet, les chercheurs ont observé que les rongeurs ont développé un grand nombre de syndromes dépressifs. Les souris sont devenues moins autonomes, ont eu des troubles de mémoire spatiale ou encore des problèmes d'interaction sociale. Elles présentaient aussi des niveaux plus élevés de cortisolémie.

Si ces conclusions ont été obtenues sur des rongeurs, les chercheurs de l'Inserm s'interrogent sur l'homme et apportent des réponses pour améliorer la vulnérabilité de certaines personnes au stress.

#### Une amélioration de la gestion du stress

« Ces travaux suggèrent d'ores et déjà qu'une altération de l'activité de cette protéine pourrait perturber la réponse au stress et contribuer au risque associé de dépression », explique Sophie Gautron. « Cela ouvre plusieurs pistes de travail. En effet, certains médicaments utilisés dans la lutte contre le cancer ou le diabète bloquent ces transporteurs. Il est possible que certaines de ces molécules diffusent dans le cerveau et il est donc nécessaire de vérifier s'ils n'altèrent pas la réponse au stress. Par ailleurs, dans le cadre d'un projet ANR (Agence nationale pour la recherche), nous allons travailler avec des chimistes pour développer des molécules ciblant ce transporteur, capables de potentialiser l'effet des antidépresseurs », conclut-elle.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

# VERGETURES COMMENT LES ATTÉNUER ?

Bien souvent peu prises au sérieux par les dermatologues, les vergetures peuvent pourtant créer de véritables complexes. Bien qu'il soit impossible de les faire disparaître complètement, il est possible de les atténuer. Le point sur les traitements envisageables avec notre dossier.



## Qu'est-ce qu'une vergeture ?

Les vergetures ressemblent à des cicatrices. Elles résultent d'une lésion du derme qui entraîne une perte de fibres de collagène et d'élastine et une réorganisation anormale des fibres restantes du derme, la partie profonde de la peau. Leur survenue est un phénomène complexe dans lequel entrent en jeu le statut hormonal, les antécédents familiaux, le poids et la taille, le type de peau ou encore la prise de corticoïdes (focaux ou généraux). L'adolescence et la grossesse sont des périodes fréquentes de l'apparition de vergetures. Elles siégent généralement dans les zones de mise en tension cutanée : hanches, cuisses, seins... Les femmes comme les hommes peuvent être concernés.

## Comment traiter les vergetures récentes et rouges ?

Lorsqu'elles sont prises peu de temps après leur apparition, c'est à dire au stade initial inflammatoire, les vergetures sont alors rouges

violacées, avec un aspect parfois bombé. Elles peuvent aussi déborder. C'est à ce stade qu'elles sont les plus faciles à traiter. Parmi les traitements envisagés par les dermatologues, les plus efficaces sont les crèmes à base de tréhalose (forme acide de la vitamine A), sur ordonnance, éventuellement associée à de l'acide glycolique, à appliquer quotidiennement. Le but : favoriser la production de collagène pour atténuer les vergetures. Ce traitement convient généralement à toutes les peaux mais ne doit jamais être utilisé durant la grossesse. Pour les peaux claires, le laser vasculaire Nd YAG 1064 nm peut également aider à limiter le préjudice esthétique en stimulant la production de nouvelles fibres de collagène. Parlez-en à votre dermatologue.

## Comment traiter les vergetures anciennes et blanches ?

Les vergetures matures se présentent comme des cicatrices atrophiques blanchâtres. À ce stade cicatriciel, elles sont plus difficiles à traiter. Pourtant, il existe des options

thérapeutiques, comme l'application locale de crèmes à la vitamine A acide.

Pour les peaux claires, le laser fractionné ablatif permet, grâce à une action chauffante, de lisser la peau et de booster la production des fibres du derme en profondeur. Pour toutes les peaux, le laser fractionné non ablatif permet également d'obtenir de bons résultats. À savoir : le laser fractionné entraîne des rougeurs et l'apparition de petites croûtes sur les zones traitées ; l'utilisation d'une crème cicatrisante est recommandée après chaque séance.

## Le meilleur traitement contre les vergetures : la prévention

Les vergetures ne pouvant pas disparaître totalement, la prévention est essentielle. Lors de période de changements hormonaux ou de poids, comme durant l'adolescence ou la grossesse, l'idéal est donc d'appliquer chaque jour un soin approprié (notamment une crème formulée avec de la centella asiatica ou une huile végétale comme l'huile d'amande douce pour assouplir la peau). Pour de bons

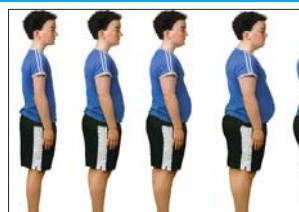
## L'OBÉSITÉ ACCÉLÈRE LE VIEILLISSEMENT DU FOIE

Des chercheurs américains ont démontré que l'obésité accélère le vieillissement prématuro du foie, ce qui expliquerait l'apparition de cancers du foie et de diabète chez les individus obèses.

L'obésité a longtemps été soupçonnée d'augmenter le vieillissement de l'homme. Mais jusqu'à présent, aucune étude scientifique n'en avait fourni la preuve. Aujourd'hui c'est chose faite. Une équipe américaine vient de publier dans la revue scientifique PNAS des résultats qui démontrent que l'obésité accélère le vieillissement du foie.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont mis en place une « horloge du vieillissement » : un outil de comptabilisation du temps, qui peut indiquer avec précision l'âge biologique des organes, des tissus et des cellules qui les composent. C'est ensuite grâce à cet outil que l'équipe de recherche a fait le lien entre obésité et vieillissement du foie.

Les chercheurs ont évalué l'âge de près de 1200 échantillons de tissus humains, dont 140



étaient des échantillons de foie.

Parallèlement, l'équipe a noté le poids, la taille et l'Indice de Masse Corporelle (IMC) des individus à partir desquels les échantillons ont été prélevés.

## 3 ans de plus pour le foie pour chaque augmentation de 10 kg

Les chercheurs ont observé que pour chaque hausse de 10 de l'IMC (normalement compris entre 18 et 25, supérieur à 30 chez

les obèses), l'âge du foie augmentait de 3,3 ans. Par exemple, les chercheurs expliquent que, pour une femme d'environ 1 mètre 60 et de 63 kilos, l'IMC est égal à 23,3. Pour une femme de la même taille, mais de 90 kilos, l'IMC sera de 33,3, soit 10 de plus que la première femme. Le foie de la seconde sera donc âgé de trois ans de plus que celui de la femme à l'IMC dit normal. D'après l'étude, une rapide perte de poids n'inverserait pas à court terme l'accélé-

ration du vieillissement du foie.

En revanche, les chercheurs n'ont trouvé aucune corrélation entre l'âge de la graisse, des muscles ou encore des tissus sanguins et l'obésité. « L'augmentation de l'âge des tissus du foie des personnes obèses devrait fournir des indications sur les comorbidités liées au foie, fréquentes en cas d'obésité, telles que la résistance à l'insuline et le cancer du foie » expliquent les chercheurs. « Ces résultats soutiennent l'hypothèse que l'obésité est associée à un vieillissement accéléré, et souligne une fois de plus l'importance du maintien d'un poids de santé. »

Dans ses prochaines recherches, l'équipe va tenter de trouver s'il existe un moyen d'éviter le vieillissement biologique du foie chez les obèses, pour réduire les risques de cancer du foie et de diabète. Pour cela, les chercheurs envisagent de créer des modèles biologiques en laboratoire, qui leur permettront de déterminer les mécanismes moléculaires sous-jacents à l'origine du vieillissement du foie.

## RD CONGO: Report partiel des élections du 30 décembre dans deux zones de conflit

Les élections générales prévues dimanche en République démocratique du Congo (RDC) ont été reportées au mois de mars dans deux zones de conflit dont Beni, a indiqué mercredi la commission électorale nationale indépendante (Ceni). «Les élections directes dans les circonscriptions électorales de Beni, Beni ville et Butembo ville, en province du Nord-Kivu (dans l'est), ainsi que Yumbi, dans la province de Mai-Ndombe (dans le sud-ouest), initialement prévues le 30 décembre 2018, sont programmées au mois de mars 2019 et feront l'objet d'un calendrier spécifique», indique un communiqué de la Ceni. Samedi dernier, la Ceni avait annoncé le report des élections présidentielle, législatives et provinciales en RD Congo au dimanche 30 décembre. Les élections générales congolaises étaient initialement prévues le dimanche 23 décembre. Plus de 700.000 témoins et 1.500 journalistes sont accrédités à la Ceni pour les élections générales. Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont appelé récemment tous les acteurs en RD Congo à s'engager de manière pacifique et constructive dans le processus électoral afin de garantir des élections transparentes, crédibles et apaisées.

## TUNISIE: Un policier blessé dans de nouveaux heurts nocturnes dans trois villes

De nouveaux heurts nocturnes ont éclaté à Kasserine, ville de l'ouest de la Tunisie où un journaliste est décédé après s'être immolé par le feu, mais aussi à Tebourba (nord) et Jbeniania (est), a indiqué mercredi le ministère tunisien de l'Intérieur. Ces heurts ont opposé des groupes de jeunes, essentiellement, aux forces de l'ordre. A Kasserine, la police a répliqué aux jets de pierres par des tirs de gaz lacrymogène, selon des médias locaux.

Un policier a été blessé à Jbeniania, au nord de Sfax, la deuxième ville de Tunisie, tandis que cinq personnes au moins ont été interpellées à Tebourba, a déclaré le porte-parole de la sûreté nationale tunisienne, Walid Hkima.

Dans un communiqué distinct, le ministère de l'Intérieur a par ailleurs affirmé avoir procédé à l'arrestation d'une personne pour son implication présumée dans le geste qui a coûté la vie à Abderrazk Zorgui, 32 ans.

Lundi, ce journaliste s'est immolé par le feu à Kasserine en affirmant vouloir protester contre le chômage et la dégradation de la situation économique dans cette région parmi les plus pauvres du pays. «Pour les habitants de Kasserine qui n'ont pas de moyens de subsistance, aujourd'hui, je vais commencer une révolution, je vais m'immoler par le feu», a déclaré le journaliste dans une vidéo qu'il a publiée 20 minutes avant de passer à l'acte. Il a par la suite succombé à ses blessures, et ce drame a suscité la colère des habitants. Des dizaines d'entre eux ont brûlé des pneus et bloqué la rue principale du centre-ville dans la nuit de lundi à mardi, avant que des affrontements ne reprennent durant la journée de mardi. Le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) a de son côté appelé à une grève nationale de la «dignité» le 14 janvier, jour anniversaire de la révolution de 2011.

Kasserine est l'une des premières villes où avaient éclaté fin 2010 des manifestations pour protester contre la pauvreté et la marginalisation. Provoquées par l'immolation par le feu en décembre 2010 d'un jeune vendeur ambulant de Sidi Bouzid (centre-ouest), excédé par la pauvreté et les humiliations policières, les manifestations s'étaient ensuite propagées à travers le pays. La Tunisie est parvenue par la suite à préserver sa transition démocratique — de nouvelles élections libres sont prévues en 2019 —, mais la situation économique et sociale reste difficile.

Inflation et chômage alimentent les troubles sociaux. Des émeutes avaient éclaté en janvier dernier dans de nombreuses villes du pays.

## ATTENTAT EN LIBYE: La communauté internationale condamne la violence et réitère son soutien aux efforts de paix

La communauté internationale a condamné l'attentat perpétré mardi contre le ministère des Affaires étrangères dans la capitale libyenne Tripoli, en réitérant son soutien au processus de paix consentis sous l'égide des Nations Unies pour le règlement de la crise dans ce pays.

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a condamné «fermement la lâche attaque terroriste perpétrée contre le ministère des Affaires étrangères.

Elle adresse ses plus sincères condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés», a déclaré la Mission onusienne dans un communiqué, soulignant qu'une attaque contre les institutions étatiques constitue une attaque contre tous les Libyens.

Au moins trois personnes ont été tuées et dix autres blessées dans cet attentat terroriste contre le ministère libyen des Affaires étrangères, selon un bilan des services de sécurité et du ministère de la Santé.

Les mêmes sources ont précisé qu'un diplomate, directeur d'un département au sein du ministère figure parmi les trois victimes décédées.

«Nous travaillerons avec le peuple libyen pour empêcher les groupes terroristes de transformer la Libye en un refuge ou une arène pour leurs crimes», a ajouté l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé.

De son côté, la Ligue des Etats arabes a condamné l'attaque terroriste, affirmant que «ce crime haineux» montre que le terrorisme n'a pas de limites et tue des gens innocents.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a indiqué que «les terroristes cherchent à perturber les efforts destinés à réaliser la sécurité et la stabilité en Libye et à prolonger la crise libyenne à l'infini».

Selon lui, l'actuelle situation requiert davantage d'efforts pour aider le peuple libyen à surmonter la crise de manière permettant de garantir la sécurité et la stabilité dans l'ensemble du pays, de préserver son intégrité territoriale et de mettre en place toutes les institutions d'Etat.

L'Algérie a également fait part de la «ferme condamnation» de l'attentat terroriste.

Dans un entretien téléphonique avec Mohamed Tahar Siala, ministre des Affaires étrangères de la Libye, Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, a fait partie de la



ferme condamnation de l'Algérie de l'attentat terroriste qui a visé le siège du ministère des Affaires étrangères à Tripoli et l'a assuré de l'entière solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen et le gouvernement d'Entente nationale». «Cet acte barbare qui frappe à nouveau la Libye sœur, rappelle une fois de plus la nécessité pour les Libyens de resserrer leurs rangs à l'effet de faire face aux défis terroristes», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne, faisant observer qu'au moment où le peuple libyen frère célèbre la commémoration de son indépendance, l'Algérie réitère sa conviction que cette attaque ne saurait affecter la volonté et la détermination de tous les Libyens à trouver le chemin de la stabilité et de la paix dans leur pays».

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khémaïs Jhinaoui, a, de son côté, fermement dénoncé l'attaque «terroriste» en réitérant la «solidarité de la Tunisie avec la Libye».

M. Jhinaoui a également exprimé son souhait de voir réussir les efforts consentis sous l'égide des Nations Unies afin d'arriver à une «solution politique et consensuelle» et résoudre la crise dans ce pays.

Ce consensus politique, selon le document, permettra «le retour de la sécurité, de la stabilité et mettra fin à la souffrance du peuple libyen».

L'Egypte a, pour sa part, «présenté ses condoléances au peuple libyen et souhaité un prompt rétablissement aux blessés», a déclaré le ministère

égyptien des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Il est important de mobiliser les efforts internationaux pour restaurer la sécurité et la stabilité en Libye et aider les institutions étatiques à accomplir leurs devoirs envers le peuple libyen», a affirmé le ministère égyptien.

L'Union européenne (UE) a affirmé que les attaques contre les institutions souveraines de la Libye sont «inacceptables», tout en exprimant ses sincères condoléances aux familles des victimes et en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

«Le peuple libyen mérite de vivre dans un pays pacifique, stable et sécurisé», souligne l'UE qui réitère son engagement à appuyer les efforts de Ghassan Salamé, pour mettre fin à la crise politique en Libye et faire avancer la transition politique dans ce pays.

L'Espagne a également fait part de «sa solidarité avec les autorités légitimes de la Libye et de son engagement de les soutenir dans la lutte contre le terrorisme», indique un communiqué du ministère espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération.

La même source relève que l'Espagne réitère, une fois de plus, «son engagement total en faveur de la stabilité, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye, ainsi que son appui aux efforts de l'envoyé onusien, de recherche d'une solution politique à la crise vécue dans ce pays».

## LIGUE ARABE

### La Ligue arabe condamne l'attaque meurtrière contre le ministère libyen des Affaires étrangères

La Ligue des Etats arabes a condamné mardi l'attaque terroriste contre le ministère libyen des Affaires étrangères à Tripoli qui a coûté la vie à trois personnes et blessé plusieurs autres, ont rapporté mercredi des médias locaux.

Ce «crime haineux» montre que le terrorisme n'a pas de limites et tue des gens innocents, a indiqué le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, dans un communiqué.

«Les terroristes cherchent à perturber les efforts destinés à réaliser la sécu-

rité et la stabilité en Libye et à prolonger la crise libyenne à l'infini», a souligné M. Aboul Gheit.

Selon lui, l'actuelle situation requiert davantage d'efforts pour aider le peuple libyen à surmonter la crise de manière permettant de garantir la sécurité et la stabilité dans l'ensemble du pays, de préserver son intégrité territoriale et de mettre en place toutes les institutions d'Etat.

A cette occasion, au nom de la Ligue arabe, M. Aboul Gheit a présenté les condoléances au peuple et au gou-

vernement libyens et souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées. Au moins trois personnes ont été tuées et dix autres dont un membre du service médical ont été blessées dans l'attentat terroriste survenu mardi au siège du ministère libyen des Affaires étrangères à Tripoli, la capitale du pays.

L'attaque a eu lieu à 09h00 heure locale (07h00 GMT) quand une voiture piégée a explosé juste derrière le bâtiment du ministère des Affaires étrangères, a indiqué un responsable

du ministère. Par la suite, un groupe d'hommes armés ont fait irruption dans le bâtiment par les entrées avant et arrière avant de procéder à un échange de tirs nourris avec les forces de sécurité, selon la même source.

En septembre dernier, des éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) ont attaqué le siège de la Société nationale du pétrole au centre-ville de Tripoli, tuant deux personnes et blessant plusieurs autres.

## YÉMEN: La réunion sur la trêve à Hodeida : une «priorité» pour la mission onusienne

La réunion de mise en œuvre de l'accord prévoyant une trêve durable entre le gouvernement et les éléments du mouvement «Ansarullah» (Houthis) yéménites tenue hier à Hodeida a été décrite comme une «priorité» de la mission onusienne dans ce pays ravagé par plusieurs années de guerre.

Le chef des observateurs de l'ONU au Yémen a mis mercredi face à face représentants du gouvernement et des houthis pour trouver les moyens de sauver la trêve à Hodeida, fragilisée par la multiplication des attaques, et envisager l'application des autres clauses de l'accord de Suède.

Un responsable pro-gouvernemental yéménite s'est dit confiant quand au «bons résultats» de cette rencontre. Peu auparavant, un responsable de l'ONU, a indiqué que la réunion «aura lieu comme prévu avec la présence de tous ses membres». La réunion se tient sur fond de reprise des affrontements entre les deux parties à Hodeida en dépit du cessez-le-feu entré en vigueur le 18 décembre, conformément à un accord conclu en Suède cinq jours auparavant. Depuis l'entrée en vigueur d'une trêve la semaine dernière, dix membres des forces pro-gouvernementales yéménites ont été tués dans la province de Hodeida.

Les Houthis qui contrôlent de vastes pans



du Yémen, dont la capitale Sanaa et le port de Hodeida, et le camp pro-gouvernemental se sont accusés mutuellement ces derniers jours d'avoir violé le cessez-le-feu mis en place après des pourparlers en Suède.

Depuis son arrivée au Yémen mardi, le chef des observateurs civils de l'ONU, le Néerlandais Patrick Cammaert a appelé aussi bien les Houthis que le camp pro-gouvernemental à respecter la trêve.

### Une crise humanitaire sans précédent

Mardi, des combats et des raids aériens s'étaient poursuivis sporadiquement à Hodeida par où transite l'essentiel de l'aide humanitaire et des importations alimentaires du Yémen.

La guerre au Yémen a fait au moins 10.000 morts et des millions de personnes sont menacées de famine, d'après l'ONU.

Pour leur part, des ONG estiment que le bilan réel des victimes est largement plus élevé. Le Yémen détient le triste record du plus grand nombre de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire. Plus de 20 millions des 27 millions d'habitants y sont en danger.

L'an dernier, le Yémen a déjà dû faire face à la plus grande épidémie de choléra connue à ce jour avec un million de cas.

Par ailleurs, après près de quatre de conflit la précarité alimentaire a augmenté dramatiquement.

En 2014 avant le conflit, près de la moitié des enfants était déjà en état de malnutrition chronique à cause de la grande pauvreté du pays. Aujourd'hui, 17,8 millions de Yéménites ne savent pas comment ils mangieront le lendemain. Selon les humanitaires, le risque de famine concernerait près de 9 millions de personnes. Et près du double vit sans accès à l'eau potable. Le pays a même vu resurgir la diphtérie qui traduit l'effondrement des institutions sanitaires. Le conflit a désorganisé les campagnes de vaccination. L'approvisionnement en vaccins n'a pas été assuré. Parmi les deux millions de personnes déplacées, un million sont des enfants.

Mais ils ne sont pas dans des grands camps qui pourraient être protégés par le HCR, ils sont dispersés sur le territoire et souvent dans des zones inaccessibles aux ONG.

## IRAN:

## Un haut responsable iranien de la sécurité se rend en Afghanistan

Le secrétaire du Conseil national de sécurité iranienne, Ali Shamkhani, a entamé mercredi une visite de travail à Kaboul à la tête d'une délégation composée de responsables de l'armée, de la sécurité et des hommes politiques, ont rapporté des médias iraniens.

Selon l'agence Irna, le secrétaire du Conseil national de sécurité iranien a été reçu par le chef de la sécurité nationale de l'Afghanistan, Hamdullah Mohib et à d'autres responsables afghans.

L'amélioration des relations politiques, économiques et de sécurité, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que la coopération frontalière et régionale font partie des objectifs de la visite de Ali Shamkhani en Afghanistan, a ajouté l'agence iranienne. Au cours

de sa visite à Kaboul, le secrétaire du Conseil de sécurité iranien a participé à une réunion à laquelle assistait le secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, Ali Shamkhani, selon Tasnim, précisant qu'aucun détail n'a filtré sur l'endroit où ces discussions ont eu lieu.

Le responsable iranien de la sécurité a informé les autorités afghanes de la teneur des discussions lors de sa visite mercredi à Kaboul, a ajouté selon Tasnim, sans donner plus de détails.

Le secrétaire du Conseil national de sécurité iranien a souligné lors de son déplacement à Kaboul, que l'Iran a «été un pilier pour la stabilité dans la région et la coopération entre les deux pays va certainement aider à régler les problèmes de sécurité en Afghanistan», a fait savoir encore l'agence Tasnim.

## SYRIE:

## Les raids israéliens sur la Syrie ont mis «en danger l'atterrissement d'avions civils à Beyrouth»

Un haut responsable du ministère de la Défense russe, le général de division Igo Konashnikov, a dénoncé mercredi que «des actes de provocation» de l'aviation israélienne, qui a lancé des raids contre la Syrie depuis l'espace aérien libanais, affirmant que ces manœuvres ont constitué une réelle «menace» pour deux avions civils qui s'apprêtaient à atterrir dans l'aéroport de Beyrouth, a rapporté l'agence Sputnik.

Selon le ministère russe de la Défense, les raids aériens de l'aviation israélienne près de Damas avaient coïncidé avec l'atterrissement d'avions civils à l'aéroport de Beyrouth,

a indiqué l'agence Sputnik citant le général de division Igo Konashnikov. «L'aviation israélienne a procédé à des actions provocatrices dans la soirée du 25 décembre, lorsque six avions de combat F-16 ont lancé des frappes depuis l'espace aérien libanais sur le territoire syrien, menaçant deux avions civils», a fait savoir M. Konashnikov. Le responsable militaire russe a ajouté que «l'attaque menée par des avions israéliens a eu lieu au moment précis où des avions civils s'apprêtaient à atterrir dans les aéroports de Beyrouth et de Damas», précisant qu'il ne s'agissait pas d'appareils russes.

## FRANCE: Non-lieu dans l'enquête sur l'attentat contre le président rwandais Habyarimana

Des juges d'instruction français ont rendu une ordonnance de non-lieu dans l'enquête sur l'attentat contre le président rwandais Juvenal Habyarimana, «en l'absence de charges suffisantes», ont rapporté hier des médias français.

Les juges ont suivi les réquisitions du parquet de Paris, réclamant en octobre dernier, l'abandon des poursuites contre des proches de l'actuel président rwandais Paul Kagame, qui risquaient d'être renvoyés devant une cour d'assises.

Dans cette ordonnance rendue le 21 décembre courant, les magistrats expliquent prendre cette décision «en l'absence de charges suffisantes».

L'information judiciaire avait initialement été ouverte pour «assassinat et complicité d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste», ainsi que pour «association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme». Me Philippe Meilhac, avocat de la veuve de l'ex-président, Agathe Habyarimana, cité par l'AFP, a annoncé que les parties civiles allaient «faire appel de cette ordonnance». Le 6 avril 1994, l'avion de Juvénal Habyarimana, un Hutu, avait été abattu en phase d'atterrissement à Kigali par au moins un missile, un attentat considéré comme le déclencheur du génocide qui fit 800.000 morts selon l'ONU, principalement dans la minorité tutsi. En France, une information judiciaire avait été ouverte en 1998 après la plainte des familles de l'équipage, composé de Français.

Le premier juge saisi, Jean-Louis Bruguière, avait privilégié l'hypothèse d'un attentat commis par des soldats de l'ex-rébellion tutsi du Front patriotique rwandais (FPR), dirigé par Paul Kagame, devenu président en 2000.

## RÉPRESSION ISRAÉLIENNE: Les conditions de détention des Palestiniennes dénoncées

Les détenues palestiniennes incarcérées dans des geôles de l'occupant israélien souffrent de mauvaises conditions de détention, outre l'humiliation, a dénoncé hier la Commission palestinienne des Affaires des prisonniers et ex-prisonniers. Dans un rapport repris par l'agence de presse palestinienne Wafa, la Commission, a alerté sur les mauvaises conditions de détention des palestiniennes qui se trouvent actuellement au niveau de la prison «Damon» qui compte actuellement 54 détenues. «L'administration pénitentiaire du centre de détention de «Damon» continue de trouver des moyens d'humilier les prisonnières palestiniennes, de les réprimer et de porter atteinte à leur dignité, sans prendre en compte leur féminité ni leurs besoins particuliers», selon le rapport.

Selon la même source, la prison de «Damon» a délibérément renforcé les conditions de détention et mis en œuvre une série de mesures punitives à leur encontre.

La Commission a également fait savoir que «les caméras de surveillance», étaient toujours installées, obligeant les femmes détenues à rester voilées même dans leur cellules.

«Elles sont privées de la lumière et du soleil, en plus les sections et les salles de détention de «Damon» sont anciennes et usées et le sol est en ciment, rendant le taux d'humidité très élevé».

Les prisonnières se sont également plaintes auprès de l'avocat de la commission à cause de l'ingérence de l'administration pénitentiaire dans les affaires personnelles des prisonniers, outre leur déplacement sans aucune justification».

Plus de 16.000 ont été arrêtées depuis 1967 dont 156 uniquement durant 2017, avait indiqué début mars dernier, le club des prisonniers palestiniens, à l'occasion de la journée internationale de la femme.

Les arrestations des femmes ont atteint des niveaux record lors des deux Intifada en 1987 et 2000, avait souligné l'ONG.

## PERSONNALITÉS

# La Révolution algérienne a eu un "effet profond" sur la réflexion de Fanon et Mandela

La Révolution algérienne a eu un "effet profond" sur la réflexion de l'homme d'Etat sud-africain Nelson Mandela et du philosophe écrivain Franz Fanon, façonnant ainsi "une grande partie de leur compréhension respective de la colonisation, de l'oppression et de la liberté", estime M. Charles Villet, chercheur de l'Université Monash en Australie dans un article publié par le quotidien *The Namibian*.



"Cette Révolution a eu un effet profond sur la réflexion de Mandela et de Fanon. Cela a façonné une grande partie de leur compréhension respective de la colonisation, de l'oppression et de la liberté", indique le chercheur dans cet article intitulé "Ce que Mandela et Fanon ont appris de la Révolution algérienne dans les années 50". Il a tenu à rappeler, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de l'homme d'Etat Sud-africain Mandela, "comment sa pensée est passée de la violence à la réconciliation comme solution pour combattre l'apartheid", ajoutant que "sur son chemin vers une approche différente, Mandela s'est rendu en Algérie où le philosophe révolutionnaire Fanon a également développé ses idées sur la lutte armée".

Pour M. Villet, Mandela

était "un ardent défenseur de la liberté au début de la lutte de libération de l'Afrique du Sud (il a fondé l'aile militaire de l'ANC en décembre 1961) et estimait que la lutte armée était nécessaire pour résister au régime répressif et brutal de l'apartheid pour finalement être emprisonné après avoir tenté de renverser ce régime". Il a rappelé que Mandela "a rendu visite aux troupes du Front de libération nationale (FLN) au Maroc en 1961 et après sa libération de prison en 1990, l'Algérie est également devenue le premier pays visité par Mandela", considérant cela comme "un geste symbolique pour reconnaître l'inspiration qu'il avait tirée de la Révolution algérienne dans sa lutte contre l'Apartheid". Selon le chercheur, la Révolution algérienne a inspiré Mandela, notam-

ment dans son œuvre autobiographique "Long walk to freedom" (La longue marche vers la liberté), dans laquelle "il compare la Révolution pour l'indépendance en Algérie comme étant la plus proche de celle de l'ANC en Afrique du Sud".

Il a relevé, en outre, que la Révolution algérienne a "profondément" marqué l'œuvre de Fanon qui a fait des études de psychiatrie en France et a fini par travailler dans un hôpital en Algérie dans les années 1950. "C'est en Algérie que Fanon a pris pleinement conscience des dégâts causés par le colonisateur français sur le peuple algérien", a-t-il souligné, rappelant que ce philosophe et écrivain est devenu membre du FLN et a participé à la résistance contre l'oppression coloniale.

## CULTURE

## SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE DE CONSTANTINE : Hadjer Thabet décroche le prix de la meilleure photographie

La jeune photographe Hadjer Thabet, originaire de la wilaya de Mila, a décroché, hier, le prix de la meilleure photographie, en clôture de la première édition du Salon national de la photographie de Constantine. Cette récompense, la jeune Hadjer la doit à une photographie mettant en exergue la ville antique de Mila dans ses dimensions historiques et touristiques. De son côté, Sara Bouteknouche d'Annaba occupe la deuxième marche du podium avec une photographie ayant trait à la "Place d'armes", un lieu d'une grande valeur archéologique et historique, alors que la troisième place a été décrochée par le photographe Seifeddine Gasmal, natif de la ville de Constantine lequel a choisi d'immortaliser la mosquée Emir Abdelkader, l'une des plus grandes d'Afrique du Nord. Selon l'artiste plasticien et photographe Hacène Chergui, également membre du jury, il a été décidé d'attribuer un prix d'encourage-

ment au natif de Batna, Zineddine Benidj (18 ans), l'un des photographes amateurs les plus prometteurs et le plus jeune participant à cette manifestation, qui a concouru avec une photographie illustrant une mosquée isolée dans les environs de la capitale des Aurès. L'artiste Chergui a affirmé, à l'APS, que le jury a tenu compte des "critères de sélection internationaux pour sélectionner les meilleures photographies, en particulier concernant le choix du thème, la technique et le volet l'esthétique", ajoutant que "le niveau des œuvres proposées oscille entre le bon et l'acceptable". La première édition du Salon national de la photographie, premier du genre à Constantine et qui s'est ouvert lundi à la Maison de la culture Malek Haddad, avec la participation d'une soixantaine de photographes de différentes wilayas du pays, a porté sur le thème de "La ville, beauté et authenticité".

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION  
ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE

WILAYA DE BEJAIA  
DIRECTION DE LA POPULATION ET DE LA SANTÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE SIDI-AÏCH

NIF: 4080160000604100104

### Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02 /2019

L'Etablissement Public Hospitalier de Sidi-Aïch lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la fourniture en produits et Consommables de dialyse pour l'année 2019

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Sous-direction des Finances et des Moyens (Bureau des marchés publics) de l'établissement public hospitalier de Sidi-Aïch contre paiement d'une somme de 2000 DA.

les soumissionnaires doivent soumissionner pour la totalité des articles composant le détail quantitatif et estimatif ,sous peine de rejet de leurs offres.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

#### 1. Le Dossier de Candidature contient:

- 1.Déclaration de candidature selon le modèle joint au cahier des charges renseignée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité, signée datée et cachetée ;
- 2.Déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges renseignée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité signée datée et cachetée ;
- 3.Une délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle joint au cahier des charges, renseignée, signée datée et cachetée ;
- 4.Une copie du registre de commerce ;
- 5.Une copie de statut (pour les personnes morales) ;
- 6.Une copie d'un agrément délivré par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière ;
- 7.Copie du Certificat de conformité des produits délivrés par les organismes habilités;
- 8.Fiche technique, résumé des caractéristiques et le catalogue des produits visés par le soumissionnaire ;
- 9.Copie du Certificat d'origine des produits ;
- 10.Copies des bilans financiers des années 2015, 2016 et 2017 , certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes ;

N.B : Des échantillons peuvent être demandés pour le besoin d'appreciation de la qualité, ces derniers seront restitués aux soumissionnaires un jour après la publication de l'attribution provisoire du marché

Le dossier constituant le dossier de candidature, doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention

Dénomination de la société : .....  
 « Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2019 »  
 « Portant sur la fourniture en produits et consommables de dialyse, pour l'année 2019 »  
 « Dossier de candidature »

#### 2. Offre Technique contient :

1. Déclaration à soumissionner renseignée selon le modèle joint au cahier des charges renseignée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité signée datée et cachetée
2. Lettre d'engagement pour la garantie des produits de qualité 1er choix signée datée et cachetée
- 3.Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- 4.Engagement de délai de livraison signé date et cacheté
- 5.Le cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédé de la mention manuscrite « J'ai accepté » .

Le dossier constituant l'offre technique, doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention

Dénomination de la société : .....  
 « Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2019 »  
 « Portant fourniture en produits et consommables de dialyse, pour l'année 2019 »  
 « Offre technique »

#### 3. Offre Financière contient :

- 1.La lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des chargesdûment remplie signée, datée et cachetée ;
- 2.Le bordereau des prix unitaires dûment rempli signé, daté et cacheté ;
- 3.Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli signé, daté et cacheté ;
4. Le dossier constituant l'offre financière, doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention

Dénomination de la société : .....  
 « Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02 /2019 »  
 « Portant sur la fourniture en produits et consommables de dialyse, pour l'année 2019 »  
 « Offre financière »

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans une enveloppe unique, cacheté et anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
 « Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2019 »  
 « Portant fourniture en produits et consommables de dialyse, au profit de l'EPHI de Sidi Aïch, pour l'année 2019 »

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale

Le date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au vingt et unième (21) jours de la durée de préparation des offres , le dépôt des offres se fait au niveau de la Direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Sidi -Aïch (bureau des marchés publics) avant midi 12h00

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13H30.

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pour une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois soit : 11 jours à compter de la date de dépôt des offres.

## LE MINISTRE DE LA CULTURE, M.MIHOUBI : La gestion des salles de cinéma «ne doit plus faire partie des prérogatives de l'Etat»

*Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a mis l'accent mardi à Aïn Defla sur l'importance pour le secteur privé d'investir le domaine du cinéma, observant que la gestion des salles de cinéma «ne doit plus faire partie de prérogatives de l'Etat».*

«Dès lors que la gestion d'une salle de cinéma est une entreprise purement commerciale génératrice d'argent, elle ne peut qu'être confiée au secteur privé», a souligné M. Mihoubi qui suivait un exposé sur la réhabilitation du cinéma «Douï» de Aïn Defla dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

Il a mis l'accent sur le fait que «quiconque veut se lancer dans un investissement se rapportant au cinéma peut le faire aisément, pour peu que ce dernier se conforme à la réglementation en vigueur», observant qu'à la faveur de l'économie moderne, «il n'appartient plus à l'Etat de se lancer dans la réalisation de salles de cinéma ou de théâtre».

Tout en faisant remarquer que le cinéma fait partie du domaine culturel, il a noté que le rôle de la tutelle (ainsi que celui des services de l'APC et de la wilaya) consiste à



préserver le «service culturel», en procédant notamment à la rénovation des salles, soutenant, toutefois, que ce travail «ne peut durer éternellement». «Dans la quasi totalité des pays du monde, les salles de cinéma, voire les musées, sont gérées par des privés et, dès lors que la culture est le produit de la société, il appartient à cette dernière de prendre en charge ce volet de la manière qu'elle

juge la plus opportune», a-t-il argumenté. À la lumière des explications fournies au ministre, il ressort que la salle de cinéma fera l'objet d'une opération de réhabilitation ayant mobilisé une enveloppe financière de 40 millions de dinars. Au paravant, le ministre s'était rendu à Khémis Miliana où il avait inspecté les travaux de réalisation du théâtre de la ville. Se félicitant que les travaux

de réalisation aient atteint les 85 %, il a instruit les responsables locaux de la culture d'accélérer la cadence des travaux, mettant en exergue le rôle joué par le théâtre au sein de la société.

En soirée, M. Mihoubi se rendra à la maison de la culture Emir Abdellah de Aïn Defla où il suivra une partie de la représentation que donnera le ballet international de Kiev (Ukraine).

### 1<sup>RE</sup> ÉDITION DU SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE À CONSTANTINE :

## «Une occasion pour montrer la beauté des villes algériennes»

La première édition du Salon national de la photographie de Constantine constitue «une occasion pour montrer la beauté des villes algériennes», a déclaré, mardi à Constantine, un membre du jury de cette manifestation, Hacène Chorfi. Lancée lundi après-midi au niveau de la Maison de la culture «Malek Haddad» de Constantine, cette première édition, qui a pour thème «La ville, beauté et authenticité», permettra aux participants de saisir des photos illustrant la beauté et l'authenticité des villes algériennes dans le but de promouvoir le tourisme dans notre pays, a indiqué M. Chorfi.

Il a également précisé

que les portraits effectués mettent en valeur l'esthétique des villes algériennes du fait qu'elles montrent des immeubles, des sites patrimoniaux et des espaces verts.

Première du genre dans la ville de Constantine, cette manifestation, qui va durer jusqu'à mercredi, sera ponctuée par l'organisation d'ateliers et de conférences sur la photographie ainsi qu'un concours de la meilleure photo, dont le résultat sera annoncé au cours de la cérémonie de clôture.

Les membres du jury sélectionneront les trois (3) meilleures œuvres, en tenant compte des normes internationales régissant

l'évaluation de la photographie, a fait savoir l'artiste photographe, Hacène Chorfi, ajoutant qu'un autre prix d'encouragement est également prévu. «La plupart des œuvres exposées sont excellentes et d'autres sont assez bonnes», a estimé M. Chorfi, exprimant que ce salon qui a connu la participation d'environ 60 jeunes photographes, dont 40 sont issus des wilayas voisines, donnera la possibilité à ces amateurs de la photographie de promouvoir la destination Algérie.

Depuis la première journée d'ouverture, ce salon a été marqué par l'affluence d'un grand nombre de visiteurs, a-t-on relevé.

## TAMANRASSET : Coup d'envoi du 19<sup>e</sup> salon national de l'artisanat saharien

La 19<sup>e</sup> édition du salon national de l'artisanat saharien a été ouverte mardi après midi à Tamanrasset, en présence des autorités locales. Placée sous le signe «Identité, coexistence et ouverture», cet événement national regroupe des exposants représentant près d'une vingtaine de wilayas du pays, en plus des artisans des pays du Mali et du Niger.

La maison de l'artisanat de la capitale de l'Ahaggar a abrité, à l'occasion, divers stands reflétant le riche patrimoine artisanal, dédiés notamment aux produits de la bijouterie, de tissage et couture traditionnelles, de la poterie, d'ébénisterie, de la pâtisserie traditionnelle, de la maro-

querie, de la dinanderie, ainsi que des articles de l'école pilote de gemmologie de Tamanrasset. Devant s'étaler sur une semaine, cette manifestation prévoit également une session de formation de guides touristiques, une journée d'étude sur les métiers d'artisanat en direction des élèves des établissements scolaires. Coïncidant avec les vacances d'hiver et la célébration du nouvel an (2019), ce salon s'assigne comme objectifs la promotion, la vulgarisation et la commercialisation des produits d'artisanat, un des segments touristiques du pays, a indiqué le directeur de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) Abdallah Lagraoui.

## CULTURE: Ils nous ont quittés cette année

L'année 2018 a été assombrie par la disparition de nombreuses figures qui ont marqué la scène culturelle algérienne à l'image de Sonia, Djamel Allam et Rachid Taha, parmi d'autres artistes et hommes de culture. Premier à ouvrir la triste liste, le musicien-bassiste Mustapha Adda, décédé le 6 janvier à 57 ans, rejoint par l'acteur de cinéma Mohamed Gueliz, mort à 94 ans, et le 20 janvier par l'écrivain Zoheir Ihaddad qui avait 89 ans. L'homme de lettres et critique Ahmed Christeb (61 ans) est ravi aux siens le 4 février, suivi le 19 par le comédien «Cheikh Laâouini» (said Bouaouina), mort à l'âge de 69 ans. L'homme de théâtre, Mohamed Benmohamed décède le 14 mars à 76ans, rejoint cinq jours par le comédien Omar Tayane, disparu à 78 ans. Le 9 avril, le réalisateur de «Nahla», Farouk Belloufa, meurt à 71 ans, suivi six jours plus tard par le comédien Mohamed Djedid, «Hourari Boudaw» (55 ans), et le 22 par l'écrivain Hamid Ali Bouacida à l'âge de 66 ans. En mai, le théâtre algérien sera frappé deux fois avec la disparition à 65 ans de la grande comédienne Sonia (Sakina Mekkiou) et celle de la comédienne Samia Saadi (56 ans). L'écrivain-journaliste, Abdelkader Nour, l'ancien bassiste du groupe Choukas, Kamel Doukali et le cinéaste et producteur Rachid Dighier disparaîtront le même mois.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BCUMERDES  
DAIRA DE NACIRIA  
COMMUNE D'Ouled Aissa  
Nº DF : 09843526507419

### AVIS D'APPÉL D'OFFRE NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°02/2018

Le président de l'APC d'Ouled-Aissa lance un avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimale pour La réalisation du projet suivant :

#### • Revêtement d'un terrain de sport en gazon synthétique "

Les entreprises qualifiées dans le domaine de Travaux bâtiment catégorie III et plus et intéressé par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès service technique APC d'Ouled Aissa, contre paiement la somme de 5.000,00 DA. Les offres doivent être remplies à compagnies des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur doivent être présentées sous trois plis le premier pour le dossier de candidature avec montions dossier candidature le deuxième pour l'offre technique avec montions offre technique le troisième pour l'offre financière avec la montions offre financière.

#### 1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- Une déclaration probité (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- Les statuts pour les sociétés (SARL, SNC, EUR...)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

#### 2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à soucrire (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- Le délai de réalisation avec planning d'exécution des travaux signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet
- Les moyens humains mis à la disposition du projet
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires à savoir :
  - Certificat de qualification et de classification, références professionnelles, capacité financière
  - Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

#### 3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire

Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'APC d'Ouled-Aissa, et ne comportant que la mention suivante : soumission à ne pas ouvrir, Avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimale N°02/2018 pour la réalisation du projet suivant :

#### • Revêtement d'un terrain de sport en gazon synthétique "

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la première publication de l'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Les offres doivent être déposées le..... Avant onze heures (11 :00) au niveau de siège APC Ouled Aissa (service technique)

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture des plis, le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 11h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

# Programme de la soirée

**TF1 21:00**

## Débarquement immédiat !

Réalisateur : Philippe de Chauveron  
Avec : Ary Abittan, Medi Sadoun



Alors qu'il tentait de vendre des tickets à la sauvette, Hakim, un Algérien en possession des papiers d'identité de l'Afghan Massoud Karzaoui, est arrêté par la police et condamné à être expulsé en Afghanistan. Pendant ce temps, José Fernandez, affecté à la police de l'air des et des frontières, vient d'être mis à la porte de chez lui par sa femme, d'une jalouseuse maladive. Avant d'enfin intégrer la BRB, son supérieur lui confie une mission : convoyer, avec son collègue Guy Berthier, Karzaoui à Kaboul.

**france 2 21:00**

## N'oubliez pas les paroles

JEU 2067 épisodes



A l'occasion des fêtes de fin d'année, Nagui reçoit dix enfants âgés de 9 à 14 ans. Dans un décor coloré, ces candidats vont jouer comme... les grands en s'affrontant au cours de cinq duels selon les mêmes règles que les émissions quotidiennes. Les finalistes pourront remporter les cadeaux de leurs rêves, sélectionnés en amont par leurs soins. Des tout derniers tubes aux grands classiques de la chanson française, les mini-maestros vont devoir donner le meilleur d'eux-mêmes.

**france 3 21:00**

## Danse avec les loups

Réalisateur : Kevin Costner  
Avec : Kevin Costner, Mary McDonnell



En 1863, en récompense de sa bravoure pendant la guerre de Sécession, le lieutenant nordiste John Dunbar obtient le droit de choisir sa nouvelle affectation : un avant-poste dans une contrée reculée du Dakota, aux confins du territoire indien. Seul dans sa cabane, l'officier retrouve la sérénité. Etonnés par son comportement, la tribu des Sioux Lakota finit par l'apprécier timidement. Ils se lient peu à peu d'amitié.

**CANAL+ 21:05**

## L'amie prodigieuse

Réalisateur : Saverio Costanzo  
Avec : Margherita Mazzucco, Gaia Girace



**M6 21:00**

## Le petit prince

Réalisateur : Mark Osborne  
Date de sortie : 29 juillet 2015



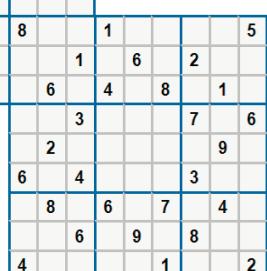
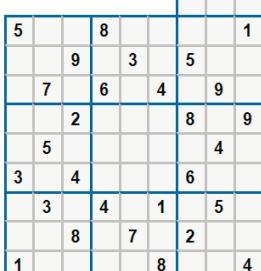
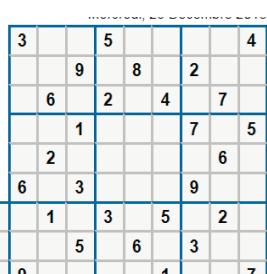
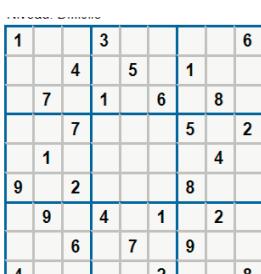
Afin de lui offrir le meilleur des avenirs, la mère de Jessica, une petite fille, a organisé pour elle la totalité de ses occupations et des ses études sur plusieurs années. Elles s'installent dans une nouvelle maison, où Jessica est contactée par le voisin, un vieil homme excentrique qui a un avion dans son jardin. Il lui envoie les premières pages de l'histoire d'un Prince vivant seul sur sa planète. Mais Jessica préfère rester concentrée sur ses devoirs. Jusqu'au jour où elle commence à lire. Intriguée, elle décide alors de se rendre chez son voisin.

# Jeux

## Samouraï-Sudoku N°2053

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



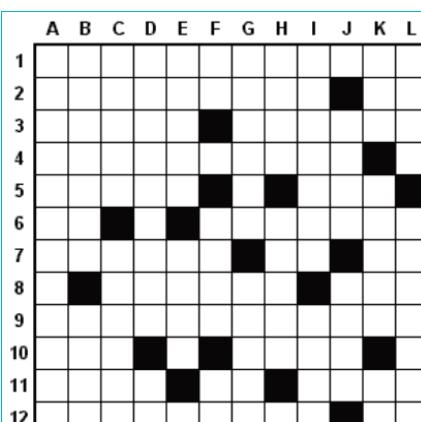
### Horizontalement:

- 1 - Gros entonnoir
- 2 - Réponse à un mauvais procédé - Désinence verbale
- 3 - Raccourci - Décor de dépotoir
- 4 - Sorte de poème
- 5 - Ira très bien - Marque de joie sportive
- 6 - Rêve de rat - Machines à défoncer
- 7 - Algue rouge - Copulative - Ensemble de pulsions
- 8 - Couchés de force - Dolent
- 9 - Absorberaien
- 10 - Chevalier ou chevalière ? - Résultant11 - Vallées envahies - De l'argent pour la chimie - Continent
- 11 - Bien visible - Voie de berge

### Verticalement:

- A - Lieu humide fournisseur de salade
- B - Courtisane - Bon morceau pour un rôti
- C - Petit singe - Puissant capitaliste
- D - Réserve au tabellion - Réfléchi
- E - Deux petits points - Feuilleter
- F - Préposition - Animal - Paresseux
- G - Doré dans le milieu - Dresse
- H - Titre anglais - Frustras
- I - Place - Affluent du Danube
- J - Rivière africaine - Fais bouger
- K - Transport parisien - Pièce de selle - Pronom pour lui
- L - Temps de règle - Cuites à feu vif

## Mots croisés N°2053



# Zerreaurs

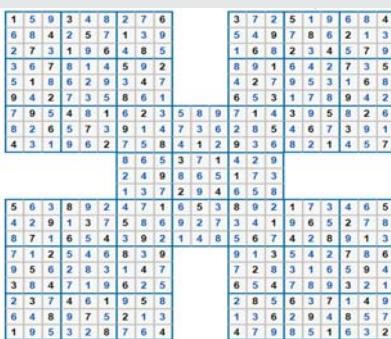


## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°753

incohérente	↓	prélèvement de graisse juridique	↓	carrosseries	↓	nomma	↓	nourrice de Dionysos inoccupé	↓	appétence	↓	divine	↓
devoir	↑			nourri		dépôt de calcaire				âge géologique belles tresses			
remises en état vétiras mal	↑									coup de main sports nautiques	→	entolerez	
insèrent	→					importun	→						
malaria	↑			chef palestinien creux de bras	→	grosse étoile				platine chimique déchet	→		
moisie	↑	maisons de canari vraiment petit	→					administree	→				blessier
faibliras	→					richesse cachée divagation	→			bloquage	→		
virtuosités	↑							enchanté		aura le culot			
petit cercle parties de siècle	→									équipe de foot siqle sinistre		formations	
bord de rivière	↑	démarche tendu	→					émané	→				
fera paraître	↑	paresseux incertitudes	→					Irlande poétique		tissu de laine perdit	→		aéromètre
fleuve de Silésie	→									crier tel un cerf noueras	→	voile carrée	
ficher le camp	↑					regarda métal de ruée	→						
bravade	↑	formule banale cri de dédain	→			enjolivai marque d'infinitif	→						roulement
placées pour le clerc	→							décline énorme glacon	→				
										fruit du sorbier raqe d'autrefois	→		

*Solution*

Sudoku n°2053



Mots Croisés n°2053

1	C	H	A	N	T	E	P	L	E	U	R	E
2	R	E	T	O	R	S	I	N		E	R	
3	E	T	E	T	E		O	R	D	U	R	
4	S	A	L	A	M	A	N	D	R	E	S	
5	S	I	E	R	A		C	O	L	A		
6	O	R		I		B	E	L	I	E	R	
7	N	E	M	A	L	E		T		C	A	
8	N		A	L	I	T	E		M	O	U	
9	I	N	G	E	R	E	R	A	I	E	N	
10	E	O	N		E		I	S	S	U		
11	R	I	A	S		A	G		A	S	I	E
12	E	X	T	E	R		E	U		R		L

Grille géante n°753

A		L		C		C		I		D		C
O	B	L	I	G	A	T	O	N	E	R	E	L
R	E	P	A	R	E	N	R	A	T	O	R	E
F	A	R	O	T	E	R	A	S	·	A	I	D
A	G	O	T	E	R	S	·	A	I	D	E	
G	A	T	E	R	S	·	A	I	D	E	E	
A	R	E	T	S	·	A	I	D	E	E	E	
I	E	R	S	·	A	I	D	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
S	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
A	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
I	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
T	R	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
R	E	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	
E	T	·	A	I	D	E	E	E	E	E	E	

## BASKET-BALL / NATIONALE 1 DAMES : Le programme de la 7<sup>e</sup> journée

Programme de la 7<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames, prévue vendredi à 15h00 :

OC Alger - DRNB Staouéli  
RC Bordj Bou Arréridj - MT Sétif  
JF Kouba - GS Pétroliers  
USA Batna - Hussein-Dey Marines

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	12	6
2. USA Batna	11	6
--. HD Marines	11	6
4. RCBB Arréridj	8	6
5. OC Alger	7	5
--. MT Sétif	7	5
--. DRNB Staouéli	7	6
8. JF Kouba	6	6

## HANDI-BASKET / CHAMPIONNAT DE NATIONALE I (8<sup>E</sup> JOURNÉE) : Le programme

Programme des matchs de la 8<sup>e</sup> journée, prévus vendredi et samedi, pour le compte du Championnat de Nationale I de handi-basket (basket sur fauteuils).

**Vendredi 28 déc 2018 :**  
M'sila à 14h30 :  
Nour M'sila - A Khemis El-Khechna  
Ouled Moussa à 15h00 :  
Nour Hamadi - C Bordj Bou Arréridj

**Samedi 29 déc 2018 :**  
Boufarik à 09h00 :  
IR Boufarik - CRH El-Harrach  
Boufarik à 10h30 :  
FC Boufarik - ASHW Béjaïa

Amel Boussâada (exempt)  
Hodna M'sila (forfait général)

Classement	Pts	J	V	D
1. A. Boussaâda	13	7	6	1
2. Nour M'sila	12	7	5	2
3. Nour Hamadi	11	6	5	1
4. IR Boufarik	10	6	4	2
5. CR El-Harrach	9	6	3	3
6. CB A. Arréridj	8	6	2	4
-- ASHW Béjaïa	8	6	2	4
8. FC Boufarik	7	6	1	5
9. A.K. El-Khechna	6	6	0	6.

## VOLLEY-BALL / SUPER-DIVISION MESSIEURS : Le programme de la 3<sup>e</sup> journée

Programme de la 3<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Super-Division messieurs, prévue vendredi :

**Poule Centre-Ouest :**  
O El Kseur - NC Béjaïa (16h00)  
WA Tlemcen - MB Béjaïa (16h00)  
GS Pétroliers - PO Chlef (17h00)  
Exempt : RC M'sila

**Poule Centre-Est :**  
OMK El-Milia - ES Sétif (16h00)  
JM Batna - EF Aïn Azel (16h00)  
JSC Ouled Adouan - NR Bordj Bou Arréridj (16h00)  
Exempt : ES Tadjenane

## VOILE / CHAMPIONNAT D'HIVER (SÉRIES LASER 4.7 ET BIC TECHNO) Nette domination de l'EVSN Skikda et du CN Tipasa

Le championnat national d'hiver de voile, séries Laser 4.7 et Bic-techno, disputé du 23 au 25 décembre à l'Ecole nationale des sports aquatiques et subaquatiques d'Alger-Plage (Alger), a vu la domination des véliphanquistes issus des clubs de l'EVSN Skikda et du CN Tipasa.

Dans la planche à voile Bic-techno (garçons), les athlètes de l'EVSN Skikda, Bennaga Islam, Boudrouma Ramy et Bright Imed ont remporté les trois places du podium.

Chez les filles, le vermeil est revenu à Rezouani Naila (JS Marsa/Alger), alors que Khider Alicia (MB Béjaïa) a pris la deuxième place. Dans l'épreuve Bateau à voile (Laser 7.4), le titre hivernal a été décroché par Mokhtari Hichem (CN Tipasa), suivi de Bouhadi Walid (ARBE Marsa/Alger) et Harouz Anis (EVSN Skikda) en 2e et 3e positions respectivement. Chez la gent féminine, Dya Rym Isra (CN Tipasa) a eu la première place, alors que Boudjatit Serine du Sahel Nautique El-Biar (Alger)



s'est classée en 2e position et Boussouara Amani (CN Marsa/Alger) au 3e rang. Cette échéance a connu la participation de 54 athlètes dont 9 filles, représentant 18 clubs. Ce rendez-vous a été précédé par les

Championnats nationaux des séries RSX et Laser (Standard / Radial), disputés du 17 au 19 décembre à Alger-Plage également et qui ont connu l'illustration des clubs algériens et du CN Tipasa.

**Les résultats des séries Bic-techno et Laser (4.7):**  
**Bic-techno (Garçons):**  
1- Bennaga Islam (EVSN Skikda)  
2- Boudrouma Ramy (EVSN Skikda)  
3- Bright Imed (EVSN Skikda)

**Bic-techno (Filles):**  
1- Rezouani Naila (JS Marsa/Alger)  
2- Khider Alicia (MB Béjaïa)  
**Laser 4.7 (Garçons):**  
1- Mokhtari Hichem (CN Tipasa)  
2- Bouhadi Walid (ARBE Marsa/Alger)  
3- Harouz Anis (EVSN Skikda)

**Laser 4.7 (Filles):**  
1- Dya Rym Isra (CN Tipasa)  
2- Boudjatit Serine (Sahel Nautique El-Biar/Alger)  
3- Boussouara Amani (CN Marsa/Alger).

## TENNIS: L'Algérienne Bekrar admise au centre international ITF de Casablanca

La jeune joueuse algérienne Ines Bekrar a rejoint ses compatriotes Bouchra Rehab Mebarki et Mohamed Lebdi Forkan au centre de formation international ITF de Casablanca (Maroc), a annoncé, hier, le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bouchabou.

"Je vous confirme que la jeune Ines Bekrar a intégré le centre international de formation ITF de Casablanca et rejoint ainsi Mebarki et Lebdi. Il faut que vous sachiez que leur intégration n'était pas une faveur mais c'était par rapport à leur résultats surtout qu'ils figurent dans les dix premiers au classement africain de la catégorie", a indiqué le DTN, lors d'une conférence de presse, tenue au centre sportif Ghermoul (Alger).

Selon Bouchabou, les trois algé-

riens auront l'occasion d'améliorer leur niveau technique en se frottant à des joueurs avec un meilleur niveau technique sous la conduite d'un bon encadrement.

"C'est une bonne chose pour eux car ils seront bien encadrés dans le centre de l'instance mondiale. Maintenant, c'est à nous de suivre leurs résultats lors des tournois internationaux ITF juniors en 2019 pour pouvoir juger leur amélioration. Si on constate une amélioration, ils prolongeront leur formation là-bas, le cas échéant, on changera notre programme de travail et les mettre dans un centre plus réputé", a précisé Bouchabou.

Pour rappel, Bekrar (15 ans/ 552e juniors) a remporté la médaille d'argent lors du tournoi international ITF Juniors de Ben Akoun en septembre



dernier, alors que Mebarki (14 ans/ 1836e juniors) championne arabe en titre des U14 ans, s'est adjugée la médaille d'argent au Championnat d'Afrique de la même catégorie.

## HANDBALL / DIVISION EXCELLENCE DAMES : Le programme de la 6<sup>e</sup> journée

Programme de la 6<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de handball, division Excellence dames, prévue vendredi et samedi :

**Vendredi (15h00) :**  
US Aïkou - HBC El Biar  
GS Pétroliers - CHB Bachdjahar  
CF Boumerdès - CR Didouche Mourad  
**Samedi (16h00) :**  
Hawa Saida - JS Awzellaguen  
ASEAK Constantine - NRF Constantine

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	10	5
--. HBC El Biar	10	5
3. Hawa Saida	7	5
4. JS Awzellaguen	5	5
--. CF Boumerdès	5	5
6. US Aïkou	4	4
--. NRF Constantine	4	5
8. CHB Bachdjahar	3	5
9. CR Didouche Mourad	0	5
--. ASEAK Constantine	0	4

## VOLLEY-BALL / NATIONALE 1 DAMES : le programme de la 4<sup>e</sup> journée

Programme de la 4<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 dames, prévue vendredi :

OS Tichy - Seddouk VB (16h00)  
ASW Béjaïa - WA Béjaïa (16h00)  
WA Aïn Taya - RC Béjaïa (16h00)  
MB Béjaïa - NR Chlef (16h00)

**NDLR:** toutes les équipes, mis à part le GS Pétroliers, avaient boycotté les deux premières journées de championnat.

## BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS : Le programme de la 8<sup>e</sup> journée

Programme de la 8<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs, prévue vendredi à 16h00 :

Classement	Pts	J
1. NA Hussein-Dey	14	7
--. IRBB Arréridj	14	7
3. WO Boufarik	12	6
--. USM Alger	12	7
5. NB Staouéli	11	7
--. US Sétif	11	7
7. OSBB Arréridj	10	6
--. USM Blida	10	7
--. OMS Miliana	10	7
10. GS Pétroliers	9	6
--. CRB Dar El Beida	9	7
--. CSMBB Ouargla	9	7
13. PS El Eulma	8	6
--. O Batna	8	7
--. Rouiba CB	8	7
16. AB Skikda	7	7

**ATHLÉTISME/ALGÉRIE****Cross-country : la 29<sup>e</sup> édition du cross «El Mokrani» samedi matin, à Bordj Bou-Arréridj**

La 29<sup>e</sup> édition du cross "El Mokrani", quatrième étape du challenge national, est prévue samedi dans la forêt de Boumergued, à Bordj Bou Arréridj, a appris l'APS hier de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Une compétition qui emboîte le pas au cross de "La Révolution", disputé à Djelfa (1<sup>re</sup> étape), puis les "Zibans", à Biskra (2<sup>e</sup> étape) et "La Soummam", à Béjaïa (3<sup>e</sup> étape).

Le cross "El Mokrani" sera marqué par l'absence des 36 internationaux algériens retenus pour les Championnats arabes des nations, prévus le 5 janvier 2019 à Amman (Jordanie), car il effectueront un stage bloqué du 28 décembre au 2 janvier à Zéralda, pour bien préparer cet événement.

Une absence qui permettra à d'autres crossmen de s'illustrer et d'attirer par la même occasion l'attention de la Direction technique nationale (DTN) en vue d'une éventuelle sélection. Coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver, le cross d'El Mokrani devrait enregistrer une importante participation et susciter un "engouement certain" selon les organisateurs.

Le coup d'envoi sera donné à 8h45, avec la course de la catégorie "école" (filles et garçons) qui concourront sur une distance de 1300m, soit juste avant les benja-



mins et les benjamines, dont la course est prévue à partir de 9h00, sur une distance de 2300m. Puis ce sera au tour des minimes de faire leur entrée en lice, à partir de 9h30, sur une distance de 3500m pour les garçons et 2700m pour les filles.

Chez les cadets, la distance sera de 3500m pour les filles et de 4500m pour les garçons, dont les courses respectives débuteront dans la foulée des minimes, vers 10h00. Les choses sérieuses commenceront vers 11h10, avec l'entrée en lice des juniors, sur une distance de 5700m pour les garçons et 4500m pour les filles, soit la même que pour les seniors (dames), car également de 4500m. Les messieurs seront les derniers à faire leur entrée en lice dans ce cross. Ce sera à partir de 11h40, sur une distance de 8900m.

**Cross-country : les internationaux algériens retenus pour les Championnats arabes feront l'impassé sur le cross d'El Mokrani**

Les 36 internationaux algériens retenus pour les prochains Championnats arabes de cross-country le 5 janvier à Amman ne sont pas autorisés à disputer le cross d'El Mokrani, prévu ce samedi à Bordj Bou Arréridj, a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). "La 29<sup>e</sup> édition du cross El Mokrani, prévue samedi à Bordj Bou Arréridj, sera marquée par l'absence des internationaux retenus pour les prochains Championnats arabes des nations (Toutes catégories), prévus le 5 janvier 2019 à Amman (Jordanie), a indiqué la FAA. Une décision motivée par la volonté de la FAA de "préserver" ces athlètes en vue des Championnats arabes, notamment, en leur évitant d'éventuelles blessures, qui pourraient se payer cher. Les 36 athlètes retenus pour ces Championnats arabes (18 messieurs et 18 dames) effectueront un stage bloqué du 28 décembre au 2 janvier à Zéralda (Ouest) pour bien préparer cet événement et augmenter par la même occasion leurs chances de performance. La sélection algérienne se compose de 6

seniors messieurs, 6 seniors dames, 6 juniors (garçons), 6 juniors (filles), 6 cadets et 6 cadettes. Chez les messieurs, cinq des six candidats retenus par la DTN sont membres de la sélection nationale militaire (CREPSM), en l'occurrence : Bourouina Kheireddine, Laâmetche El Hadi, Hadjlaoui Hamza, Khaouas Rabah et Zengli Mansour, alors que le sixième représentant, Yousfi Hamza, est sociétaire du CSF Sétif. Chez les dames, la DTN a essentiellement privilégié les athlètes de Bordj Bou Arréridj et de l'AS Protection Civile d'Alger, considérées comme les plus en forme du moment, tout en renforçant le groupe par deux émigrées. Il s'agit de Bouakila Athina et Bahi Azoum Fatiha, qui évoluent en France, et qui représenteront l'Algérie lors des prochains Championnats arabes aux côtés de Kenza Dahmani et Tinhinane Boumaâza (Bordj Bou Arréridj), ainsi que Riham Sennani et Malika Benderbal de l'AS Protection Civile d'Alger. Chez les juniors (garçons), la DTN a jeté son dévolu sur Oussama Cherrad (Bordj Bou Arréridj), Benkrama Mohamed (Batna), Amdani Zakaria (Bordj Bou Arréridj), Ousser Younès (Tlemcen), Drabli Amine (CREPSM) et Tibouk Fouad (Jijel), alors que chez les juniors (filles), l'Algérie sera représentée par Boudoukha Yasmine (Sétif), Habbache Asma (Bordj Bou Arréridj), Habbache Khadidja (Bordj Bou Arréridj), Aïb Ahlam (MSila), -Dahmane Yamina (Chlef) et Bouokba Fatima Zahra (Aïn Defla). Chez les cadets, la Direction technique nationale a retenu Lefilef Aïssa (Jijel), Saâda Mohamed (Chlef), Daoud Abderrahmane (Sétif), Dalaâ Yazid (Chlef), Saâdou Kheireddine (Aïn Defla) et Touati Abdeslam (Chlef), ainsi que Chibah Nawal (Tizi-Ouzou), Rezig Ghania (Chlef), Harizi Mokhtar (Tissimsilt), Mekki Ismahane (Bordj Bou Arréridj), Hadj-Abdelkader Nouzha (Ind) et Maâmar Hadjira (Chlef) chez les filles. La DTN a rappelé aux athlètes ayant moins de 18 ans qu'ils devront fournir une autorisation parentale pour pouvoir accompagner la délégation en Jordanie à l'occasion de ces Championnats arabes.

**VOVINAM VIET VO DAO/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE: 25 Algériens à Kénitra**

La sélection algérienne prendra part avec 25 athlètes au Championnat d'Afrique de Vovinam viet vo dao, prévu du 27 au 30 décembre dans la ville marocaine de Kénitra, avec l'objectif de glaner le maximum de médailles d'or et préserver son titre continental, a indiqué l'entraîneur national, Kamel Lounes.

"Nous allons participer à ces joutes africaines avec l'objectif de rééditer l'excellence de 2012 à Alger et 2016 en Côte d'Ivoire pour décrocher notre 3<sup>e</sup> titre africain consécutif, mais cela passe d'abord par la consécration dans les 29 spécialités inscrites au programme de

cette 3<sup>e</sup> édition", a déclaré à l'APS Kamel Lounes.

Pour l'entraîneur national, à travers ce Championnat d'Afrique, les athlètes vont préparer les Mondiaux de la discipline au Cambodge en août prochain qui verront la participation de 60 pays de quatre continents.

"Aujourd'hui, l'Algérie, vice-championne du monde, domine cette discipline sur le double plan arabe et africain, mais notre premier objectif, à court terme, est de détrôner la sélection vietnamienne, leader mondial", a-t-il dit.

Pour préparer ce rendez-vous africain

**CYCLISME/ALGÉRIE  
Course régionale cycliste toutes catégories demain à Boutlélis (Oran)**

Une course régionale cycliste toutes catégories aura lieu demain dans la commune de Boutlélis (Oran), a-t-on appris hier de la ligue oranaise de cette discipline.

Cette manifestation sportive, organisée en collaboration avec la direction locale de la jeunesse et des sports, verra la participation de plus de 100 coureurs représentant les ligues de Sidi Bel-Abbès, Ain Témouchent, Mostaganem, Mascara et Oran, dans les catégories minimes, cadets, juniors et seniors.

Cette course régionale se déroulera sur un circuit de 5 kilomètres que les minimes devront boucler en 5 fois, les cadets en 6 fois, les juniors en 13 fois

**SPORT/TIR/SUBAQUATIQUE  
Le 1<sup>er</sup> challenge national de tir sur cible subaquatique demain à la piscine de Boutlélis (Oran)**

Le premier challenge national de tir sur cible subaquatique aura lieu, vendredi, au niveau de la piscine de Boutlélis (Oran), a-t-on appris mercredi de la ligue organisatrice.

Cette compétition, organisée par la ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques en collaboration avec la DJS Oran et la FASSAS, verra la participation d'un trentaine d'athlètes hommes et dames, issus de 9 ligues de wilayas du pays, à savoir Alger, Blida, Béjaïa, Médéa, Skikda, Annaba, Chlef, Mostaganem et Oran.

Le programme de ce premier challenge national prévoit le déroulement de quatre épreuves : le tir de précision en apnée, le biathlon, le super biathlon et enfin le combiné et relais.

de Kénitra, les Algériens ont effectué cinq stages : deux au Centre de regroupement des équipes nationales à Souïda (Algier), deux autres au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira) et un dernier regroupement à la salle omnisports de Dar El-Beïda (Algier).

Outre l'Algérie, sept pays africains ont confirmé leur participation au Championnat d'Afrique de vovinam viet vo dao. Il s'agit du Maroc (pays hôte), du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de la République Centrafricaine et de l'Egypte.

APS

**COMPÉTITIONS AFRICAINES  
INTERCLUBS DE FOOTBALL :  
Les représentants  
algériens fixés sur  
leurs adversaires  
demain**



Les trois représentants algériens dans les deux compétitions africaines interclubs de football : le CS Constantine, la JS Saoura, et le NA Hussein-Dey, seront fixés sur leurs prochains adversaires demain, à l'occasion du tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions et les 16es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération prévue au Caire (Egypte).

Le CSC et la JSS, engagés en Ligue des champions, dont il s'agit d'une qualification historique, auront fort à faire face à des adversaires redoutables et aguerris pour ce genre de compétition.

Le CSC a passé le cap des 16e de finale en dominant les Ougandais de Vipers SC (aller : 1-0, retour 2-0), alors que la JSS a éliminé les Marocains de l'IR Tanger (aller : 2-0, retour : 1-0).

Les gars de Constantine et de Béchar vont certainement hériter de gros morceaux, en présence notamment de l'ogre d'Al-Ahly (Egypte), du TP Mazembe (RD Congo), du WA Casablanca (Maroc), ou encore du Club Africain (Tunisie). Les 16 clubs qualifiés seront répartis en quatre groupes de quatre. En Coupe de la Confédération, le NAHD, qualifié dans la douleur face aux Zambiens de Green Eagles (aller : 0-0, retour 2-1), connaîtra son adversaire 16es de finale (bis), dernière épreuve avant la phase de poules de cette compétition. Il affrontera l'une des équipes éliminées en seizièmes de finale de la Ligue des champions.

L'USM Bel-Abbès, second représentant algérien en coupe de la Confédération, s'est fait éliminer sans gloire face aux Nigérians d'Enugu Rangers (aller : 0-0, retour : 2-0).

La première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions se jouera les 1, 2, 3 février, alors que les 16es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération auront lieu en janvier prochain (aller : 11, 12, 13 janvier, retour : 18, 19, 20 janvier).

**Composition des pots du tirage au sort de la Ligue des champions :**

Pot 1 : ES Tunis (tenant/Tunisie), TP Mazembe (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), WA Casablanca (Maroc)

Pot 2 : Club Africain (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), AS Vita Club (RD Congo), Horoya (Guinée),

Pot 3 : Orlando Pirates (Afrique du Sud), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), CS Constantine (Algérie), FC Platinum (Zimbabwe)

Pot 4 : JS Saoura (Algérie), Simba (Tanzanie), Al-Ismaily (Egypte), Lobi Stars (Nigeria),

**Les 30 clubs qualifiés pour les 16es de finale "bis" de la Coupe de la Confédération :**

Zesco United (Zambie), Zamalek (Egypte), Al Hilal (Soudan), Raja Casablanca

(Maroc), Coton Sport (Cameroon), Kampala City (Ouganda), Gor Mahia (Kenya),

CS Sfaxien (Tunisie), Stade Malien (Mali), Renaissance Berkane (Maroc),

Al-Ahly Benghazi (Libye), NA Hussein-Dey (Algérie), Nkana FC (Zambie),

Petro Atlético Luanda (Angola), AS Otôho (Congo), Faso Salitas (Burkina Faso)

Faso), Jimma Aba Jifar (Ethiopie), New Stars Douala (Cameroun), Bantu FC

(Lesotho), Asante Kotoko (Ghana), Al-Nasr (Libye), FC San Pedro (Côte d'Ivoire), IR Tanger (Maroc), Hassania Agadir (Maroc), African Stars

(Namibie), Enugu Rangers (Nigeria), ASC Diaraf (Sénégal), Mukura Victory

(Rwanda), Vipers SC (Ouganda) et Kaizer Chiefs (Afrique du Sud).

## COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (16ES DE FINALE) : Les favoris pour confirmer leur statut, les "petits" en quête d'exploit

Les 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus à partir de demain, seront marqués par quatre affiches entre pensionnaires des Ligues 1 et 2 professionnelles, alors que les "petits" tenteront de réaliser l'exploit et poursuivre leur bonhomme de chemin.

Ainsi, les rencontres qui retiendront l'attention sont CABB Arerridj - WA Tlemcen, AS Ain M'lila - JSM Béjaïa, USM El-Harrach - MO Béjaïa et Amel Boussaâda - ES Sétif. Même si les locaux partent favoris en bénéficiant des avantages du terrain et du public, rien ne sera gagné d'avance dans ces quatre affiches qui s'annoncent équilibrées et surtout indécises.

Les deux pensionnaires de la Ligue 1, le MC Oran et le Paradou AC, seront appelés à s'extirper de matchs "piège" en déplacement face respectivement au RA Ain Defla (Inter-régions) et à l'US Béni-Douala (Amateur).

Le CR Belouizdad, lanterne rouge à l'issue de la phase aller de la Ligue 1, se rendra du côté des Aurés pour défier le CA Batna (DNA) dans un duel indécis et ouvert à tous les pronostics. Qualifié pour ces 16es de finale sur le terrain du DRB Tadjen Janet (2-0), le Chabab aura à cœur de confirmer son redressement en Dame Coupe en attendant d'amorcer sa mission de sauvetage en championnat.

La formation du MB Bazer Sakhra (Régionale 2), qualifiée à domicile face au CR Béni Thour (2-2, aux t.a.b 5-3) sera en appel du côté de la "Coquette" pour affronter l'USM Annaba, actuelle 8e au classement de la Ligue 2. Le MC Alger, qui compte 8 trophées dans son palmarès, au même titre que l'ESS et l'USM, effectuera un déplacement à Jijel pour croiser le



fer avec le CR Village-Moussa, sociétaire de la division amateur. Même si le "Doyen" partira largement favori, le CRVM, qui sera certainement soutenu par un large public, va tenter de créer la surprise dans ce qui sera pour lui le match de la saison. La surprenante formation du NC Magra, 3e au classement de la Ligue 2 à l'issue de la phase aller pour sa première saison dans le deuxième palier, effectuera un déplacement à l'Ouest pour jouer sa qualification sur le terrain de l'US Remchi (DNA). Les clubs qualifiés pour les 16es de finale de l'épreuve populaire seront complétés aujourd'hui avec le déroulement des rencontres comptant pour la mise à jour des 32es de finale qui concernent les équipes ayant pris part aux deux compétitions africaines interclubs : IB Lakharia - JS Saoura (14h00), CS Constantine -

RC Bougaâ (17h00), USM Bel-Abbès - MS Cherchell (17h00) et Olympique Akbou - NA Hussein-Dey (14h00).

### Le programme

#### Vendredi 28 décembre :

Bougirat : CR Bougirat - CRB Kais (14h30)  
Bordj Bou Arerridj : CABB Arerridj - WA Tlemcen (16h00)  
Mohammadia : SA Mohammadia - ARB Ghrib (14h30)  
Annaba (19-Mai) : USM Annaba - MB Bazer Sakhra (14h30)  
Ain Defla : RA Ain Defla - MC Oran (14h30)  
Batna (1er-Novembre) : AS Ain M'lila - JSM Béjaïa (15h00)

#### Samedi 29 décembre :

Remchi : US Remchi - NC Magra (14h00)  
El-Harrach : USM El-Harrach - MO Béjaïa (14h00)  
Batna (Sefouhi) : CA Batna -

CR Belouizdad (14h00)

**Dimanche 30 décembre :**  
Tizi-Ouzou (1er-Novembre) : USM Douala - Paradou AC (15h00)

#### Lundi 31 décembre :

Ghardaïa (OPCW) : MB Rousset - CRB Ain Oussara (14h00)  
Bousaâda : Amel Bousaâda - ES Sétif (14h00)  
Vainqueur IB Lakharia-JS Saoura - Vainqueur CS Constantine - RC Bougaâ (14h00 à Lakharia ou 18h00 à Béchar)  
Khenchela : USM Khenchela - Vainqueur O Akbou - NA Hussein-Dey (14h00)  
Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - Vainqueur USM Bel-Abbès - MS Cherchell (18h00)

**Mardi 1er janvier 2019 :**  
Jijel (Rouibeh-Hocine) : CR Village-Moussa - MC Alger (16h00).

## FOOTBALL / AMICAL QATAR - ALGÉRIE : Test de vérité pour les locaux

La sélection algérienne A' de football, composée de joueurs locaux, aura rendez-vous aujourd'hui avec un test intéressant face au Qatar à Doha (13h00 algériennes) en match amical préparatoire pour les prochaines échéances.

En présence de 18 éléments, renforcés exceptionnellement par deux évoulant à l'étranger, à savoir l'attaquant Bagdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar) et le milieu offensif Youcef Belaïli (ES Tunis/Tunisie), les joueurs du cru auront à cœur de se mettre en évidence afin de taper dans l'oeil de l'entraîneur Djamel Belmadi.

"Ca va être un très bon

test pour nos joueurs, une bonne opportunité de pouvoir démontrer leurs qualités et une opportunité pour moi aussi de voir à ce niveau ce qu'ils sont capables de faire", avait indiqué Belmadi dans un entretien vidéo diffusé sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

Il s'agit du premier match de Belmadi à la tête de la sélection A', depuis sa prise de fonctions en août dernier en remplacement de Rabah Madjer, limogé. Un match dont l'objectif est de "créer une osmose, une homogénéité au sein du groupe, d'autant qu'ils n'ont pas l'habitude de jouer ensem-

ble", a souligné Belmadi. L'équipe nationale A' aura fort à faire face à une sélection du Qatar qui reste sur d'excellents résultats en amical, elle qui prépare la prochaine Coupe d'Asie des nations 2019 prévue aux Emirats arabes unis du 5 janvier au 1er février. Les joueurs du sélectionneur espagnol Félix Sanchez ont ainsi battu la Suisse (1-0), l'Equateur (4-3), la Jordanie (2-0) et le Kirghizistan (1-0) contre un nul face aux Islandais (2-2). "Le Qatar est en train de préparer la Coupe d'Asie, ils sont sur une série de très bons matchs. C'est une équipe de qualité", a relevé Belmadi, dont la carrière d'entraîneur a débuté dans ce pays du Golfe avant d'être nommé à la tête des Verts. Le match face au Qatar sera le troisième pour la sélection A' durant l'année 2018, après ceux disputés en janvier à Tunis face au Rwanda (4-1) et en mai à Cadix (Espagne) devant l'Arabie saoudite (0-2), sous la conduite de l'ancien coach national Rabah Madjer. Sur demande du sélectionneur du Qatar, cette rencontre se jouera sans la présence du public et de la presse. Le Qatar affrontera l'Iran le 31 décembre pour son dernier test préparatoire avant le tournoi asiatique.

## LIQUE 1 / MC ORAN : Nomination imminente de Chérif El Ouezzani au poste de directeur sportif

L'ancien international algérien Si Tahar Chérif El Ouezzani devait finaliser hier son retour au MC Oran comme directeur sportif, a-t-on appris de ce club de Ligue 1 de football. Le président du MCO, Ahmed Belhadj, a fixé pour l'après-midi un autre rendez-vous à Chérif El Ouezzani pour discuter des derniers détails précédant son installation dans ses nouvelles fonctions, après avoir pratiquement conclu avec lui, lors de leur rencontre mardi sur proposition des autorités locales.

La première réunion entre les deux parties a vu la présence du directeur local de la jeunesse et des sports,

Badreddine Gharbi, ainsi que de l'entraîneur Omar Belaoui, qui s'est dit disposé à collaborer avec son ancien coéquipier dans la formation des "Hamraoua", a précisé la même source. L'arrivée imminente de Chérif El Ouezzani s'inscrit, indique-t-on, dans le cadre de "la restructuration du club de la capitale de l'Ouest du pays en vue de son affiliation à une entreprise économique la saison à venir". Des tentatives dans ce sens sont entreprises par le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, comme l'avait déclaré ce dernier récemment.

## Une accélération pour Milenkovic

En dépit du départ de José Mourinho, Manchester United continuerait de s'intéresser à Nikola Milenkovic. Dixit La Repubblica, l'agent du défenseur de la Fiorentina serait en pourparlers avec les Red Devils en vue de conclure un accord. Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec la Viola, l'international serbe âgé de 21 ans coûterait à la formation mancunienne autour de 50 millions d'euros.

## ISCO, CHELSEA PLUTÔT QUE MANCHESTER CITY ?

En concurrence avec Manchester City pour attirer Isco, Chelsea serait prêt à débourser une fortune pour tirer son épingle du jeu.

Titulaire indiscutable sous les ordres de Zinedine Zidane, Francisco Isco a progressivement disparu du onze de départ cette saison. Moins utilisé durant le règne de Julen Lopetegui, l'international espagnol se contente de bouts de matchs depuis l'intronisation de Santiago Solari. Forcément, le meneur de jeu s'interroge sur son avenir.

Heureusement pour lui, l'Ibérique ne manque pas de solutions pour sortir de l'impasse. Si Manchester City demeure une piste crédible, Chelsea serait l'équipe la plus chaude pour l'accueillir. Et s'interrogerait même sur le bienfondé de conclure cette opération dès le mois de janvier. Selon The Times, une offre de 77 millions d'euros (70 millions de livres) arriverait prochainement sur le bureau du président madrilène, Florentino Perez.

Le tabloïd britannique ajoute même quelques informations supplémentaires : une offre de cinq années et des émoluments conséquents à hauteur de 280 000 euros par semaine. L'ancien magicien de Malaga, sous contrat avec la Maison Blanche jusqu'en 2022, ne fermera de toute façon pas la porte à un départ. Mais, le temps de jeu sera son premier critère. À suivre.



## Silva de retour à l'entraînement

Sorti sur blessure lors de la défaite de Manchester City face à Chelsea le 8 décembre dernier (2-0), David Silva est en voie de guérison. Le milieu de terrain espagnol a repris l'entraînement cette semaine, et son entraîneur, Pep Guardiola, espère déjà le faire jouer ce week-end, contre Leicester City.

Le Citizen fera assurément du bien à son équipe, qui vient d'enchaîner deux matches sans victoire, toutes compétitions confondues.



## Un retour de Ribéry à l'étude ?

En fin de contrat en juin prochain, Franck Ribéry (35 ans, 22 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) pourrait quitter le Bayern Munich à l'issue de la saison. Alors que Galatasaray souhaite faire revenir l'ailier français (voir la brève du lundi 24/12), un autre de ses anciens clubs serait intéressé : l'Olympique de Marseille. Selon Tutto Calcio News, l'OM songe à recruter celui qui a porté les couleurs du club entre 2005 et 2007. Des offres en provenance de Chine et de MLS ne sont pas à écarter également. Affaire à suivre...

## Martinez s'enflamme pour Eden Hazard

Sélectionneur de la Belgique, Roberto Martinez s'est enflammé pour Eden Hazard, le plaçant juste derrière Lionel Messi et Cristiano Ronaldo.

Ces dernières saisons, Eden Hazard affiche un niveau de jeu impressionnant. Et pour Roberto Martinez, le joueur de Chelsea est juste derrière Lionel Messi et Cristiano Ronaldo. « Au niveau international, je n'ai vu qu'un joueur jouer constamment au sommet.

Si vous enlevez Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, je ne pense pas que vous puissiez trouver un autre joueur aussi décisif. Eden a remporté le championnat à Lille, une équipe qui n'avait pas le droit de le gagner », a expliqué le sélectionneur de la Belgique pour The Times.

## ALGÉRIE-ETATS UNIS

**M. Bedoui examine avec l'ambassadeur américain les relations de coopération bilatérales et les moyens de leur renforcement**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Nouredine Bedoui, a reçu hier à Alger l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, John Desrocher, avec lequel il a abordé les relations de coopération entre les deux pays et les moyens de leur renforcement, indique un communiqué de ce ministère.

Cette audience a permis d'aborder «les relations de coopération entre les deux pays et d'échanger sur les moyens de leur renforcement, notamment en matière de valorisation du potentiel et des atouts des territoires, liés au développement local», précise la même source.

## ALGÉRIE-ESPAGNE

**M. Bedoui examine avec l'ambassadeur espagnol en Algérie les relations bilatérales**

Le renforcement des relations algéro-espagnoles a été abordé, hier à Alger, lors d'un entretien entre le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, et le nouvel ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, Fernando Moran, indique un communiqué de ce ministère. Cette rencontre a été l'occasion de souligner «les relations stratégiques et historiques liant les deux pays et d'aborder le renforcement du partenariat algéro-espagnol dans les domaines d'intérêt commun, notamment en matière de sécurité routière et de collaboration pour la mise en place des mécanismes dans la lutte contre l'immigration clandestine», note le communiqué.

## TRANSPORT AÉRIEN

### Air Algérie ouvre la ligne In Guezzam-Tamanrasset



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a ouvert une desserte régulière entre la ville d'In Guezzam et Tamanrasset, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué. Le billet aller-retour est à partir de 6.400 DA (Toutes taxes comprises), précise-t-elle en ajoutant que cette nouvelle desserte entre dans le cadre du plan de développement de cette compagnie, planifié par son PDG, Bakhouche Alleche.

Cette nouvelle liaison est effectuée, dans un premier temps, à raison d'une (1) fréquence hebdomadaire tous les mercredis, fait savoir la compagnie qui avance que cette desserte sera renforcée en cas de demande supplémentaire.

Selon la même source, cette liaison est également éligible aux facilitations tarifaires accordées par Air Algérie pour le développement du tourisme national, avec une réduction de 50% sur le prix valable durant la saison touristique pour les groupes de dix (10) sièges (passagers) minimum. Pour M. Alleche, «ces actions s'inscrivent dans le cadre de la politique du gouvernement, basée sur le programme du Président de la République, visant le désenclavement des régions du Sud et du grand Sud du pays, en tenant compte de la demande exprimée par les citoyens de ces régions». Pour rappel, la flotte d'Air Algérie est composée de 59 avions et dessert 30 destinations sur le territoire national ainsi que vers des pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient. Bénéficiant de la certification IOSA de l'IATA3, Air Algérie est membre de l'Association internationale du transport aérien, de l'Arab Air Carriers Organization et de l'Association des compagnies aériennes africaines.

## ALGÉRIE-BULGARIE

### M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur de Bulgarie en Algérie

Le ministre des AE, M. Messahel, a reçu hier M. Roumen Petrov, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Bulgarie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## VACCIN ANTIGRIPPAL :

### Un nouveau quota de doses remis aux établissements de santé de proximité

Un nouveau quota de 370.000 doses de vaccin antigrippal a été remis aux établissements de santé de proximité, en plus des doses distribuées avant le début de la campagne de vaccination en octobre dernier, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«En plus des doses distribuées avant le début de la campagne de vaccination le 14 octobre 2018, un nouveau quota de 370.000 doses est mis à la disposition des citoyens au niveau des établissements de santé de proximité», précise le ministère de la Santé.

Rappelant que la période de vaccination est toujours en cours, le ministère a souligné que le vaccin est actuellement disponible dans les structures de santé et en officines.

Le ministère a indiqué également

qu'un total de 2,5 millions de doses de vaccin a été mobilisé pour la campagne de vaccination 2018-2019, au profit des établissements de santé publique, des officines et autres institutions, appelant les citoyens à «passer un hiver paisible grâce à la vaccination». La grippe saisonnière qui est une infection respiratoire due au virus grippal ou virus influenza, est caractérisée par sa haute contagiosité et par sa gravité chez les personnes fragilisées par une maladie chronique ou par l'âge chez lesquelles elle provoque des complications sévères pouvant entraîner le décès.

Selon le ministère de la santé, chaque hiver la grippe saisonnière affecte des milliers de personnes en Algérie, d'où la nécessité d'une meilleure protection individuelle et collective.

En ce sens, la même source rappelle que la vaccination reste gratuite dans les structures sanitaires publiques et remboursable par la Sécurité sociale pour les malades chroniques et les personnes âgées lorsque le vaccin est acquis en officine pharmaceutique. Par ailleurs, le ministère précise qu'il est possible de réduire ou de freiner la propagation de la grippe en prenant certaines précautions, à savoir se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydroalcoolique, utiliser un papier mouchoir ou encore tousser ou éternuer contre le creux du coude et non dans la main.

Le ministère recommande aussi d'utiliser des papiers-mouchoirs jetables et les jeter dans une poubelle immédiatement après s'en être servi et se laver les mains après avoir toussé, éternué ou s'être mouché.

## ALGÉRIE-JAPON

### Le ministre japonais des AE en visite officielle en Algérie

Le ministre japonais des Affaires étrangères, Taro Kono, effectue une visite officielle en Algérie du 26 au 28 décembre, dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Japon, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Lors de cette visite qui s'inscrit «dans le

cadre des relations d'amitié et de coopération qu'entretiennent l'Algérie et le Japon», le ministre des Affaires étrangères, Abdekader Messahel, s'entretiendra avec son homologue japonais sur les relations bilatérales dans leurs différents volets, notamment l'économique, ainsi que sur les voies et moyens à même de donner une nouvelle dynamique aux échanges et au partenariat économiques entre les deux pays», précise le communiqué. Cette visite permettra également aux deux ministres de poursuivre les consultations politiques et de procéder à un échange de vues et d'analyses sur des questions d'intérêt commun», ajoute la même source.

## DROITS DE L'HOMME

### Mme Benzerrouki attribue le prix des droits de l'Homme au moudjahid Othmane Belouizdad

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Lakhdar Benzerrouki a remis mardi le prix des droits de l'Homme à l'un des membres du groupe historique des 22, le moudjahid Othmane Belouizdad dans son domicile à Alger. Mme Benzerrouki a indiqué à ce propos, que «l'attribution de ce prix coïncide avec le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme», soulignant que «le Groupe des 22 a été honoré en reconnaissance de leur rôle dans le déclenchement de la glorieuse Guerre de libération».

Saluant le parcours militaire de ce groupe qui «a assumé la responsabilité du déclenchement d'une révolution universelle et humaniste après plus de

124 ans de tyrannie coloniale», la présidente du CNDH a souligné que cette distinction s'inscrit dans le cadre du «devoir de préservation de la mémoire nationale».

Pour sa part, le Moudjahid Othmane Belouizdad s'est dit reconnaissant quant à cette distinction, appelant les générations montantes à «poursuivre le parcours d'éducation et à préserver le legs des martyrs et des moudjahidines».

Relevant les circonstances historiques ayant précédé la composition du groupe 22, le moudjahid a fait savoir qu'en dépit du manque de moyens et d'expérience à l'époque, les membres de ce groupe historique ont pu unifier les rangs et faire prévaloir l'intérêt du pays.

## ORAN :

### Le corps sans vie d'une personne repêché dans la zone rocheuse de l'Île plane

Les unités du groupement territorial des gardes côtes d'Oran ont repêché mercredi le corps sans vie d'une personne au niveau de la zone rocheuse de l'Île plane, relevant de la commune côtière de Bousfer (Aïn El Turck), a-t-on appris auprès de ce corps sécurité. Il s'agit d'un jeune homme d'une trentaine d'années. La victime, identifiée, fait partie des 29

candidats à l'émigration clandestine dont l'embarcation avait pris feu jeudi dernier au large des côtes oranaises. Neuf passagers ont été secourus par un navire battant pavillon libérien et évacués à l'hôpital de Ténès, dans la wilaya de Chlef.

Les recherches, lancées après ce drame, ont permis de repêcher quatre corps sans vie, deux hommes,

une dame et sa petite fille. Leurs dépouilles avaient été découverte coincées dans la zone rocheuse des îles Habibas et non loin de la côte de Gdyel.

Le corps de ce 5ème noyé a été pris en charge par les éléments de la protection civile avant son transfert à la morgue de l'hôpital d'Aïn El Turck, a-t-on indiqué de même source.

APS